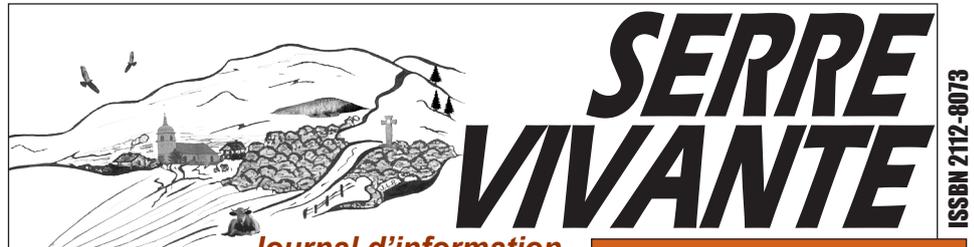


Dans la Serre : Menotey, Rainans, Pagney, Ougney, Vitreux... et ailleurs 2
 Offlanges, fidèle à son village ! 3
 Un nouveau grand trou dans la forêt : pour quoi faire? 4
 Frasné, Rainans : un verger pour nos enfants 5
 Dole, des ruches en ville 6
 Le faucon pèlerin à la collégiale 7
 L'irrésistible ascension d'Aubry Lere de Menotey 8
 Dossier : Papillons, libellules et compagnie 9 à 12
 L'ambrosie : une plante à surveiller 13
 Des poêles à bois contre la précarité énergétique 14
 Trions mieux, payons juste ! / énergies citoyennes 15
 Le désastre nucléaire continue 16, 17
 Bayer/Monsanto : course au gigantisme de l'agro-industrie 18
 Brèves 19
 Vos rendez-vous locaux 20



SERRE VIVANTE

Journal d'information
semestriel du Massif de la Serre

AUTOMNE 2016
n°42

**VOS RENDEZ-VOUS
AVEC SERRE VIVANTE**

édito

Pascal Blain,
président



La nature et le climat perdent les élections américaines

Les questions environnementales qui concernent rien moins que l'avenir de la planète, ont été totalement occultées pendant la campagne. Plus grave, le nouvel élu affirmait il y a peu que « Le concept du réchauffement climatique a été créé par la Chine pour rendre l'industrie américaine non compétitive », évoquait même l'idée d'« annuler l'accord de Paris sur le climat ». Il entend relancer l'extraction de charbon et les centrales thermiques, lever les restrictions à la production d'énergies fossiles et relancer le projet d'oléoduc Keystone XL. Ces mauvais choix pour les Etats-Unis sont surtout une mauvaise nouvelle pour la planète. N'oublions pas qu'avec la Chine, ce pays représente la moitié des gaz à effet de serre émis dans le monde. De même, une dégradation accélérée de la biodiversité américaine, menacée en particulier par l'exploitation massive des gaz de schiste, ne sera pas sans conséquence pour la biodiversité de l'ensemble de notre planète. Et pourtant la lutte contre le réchauffement climatique est engagée, avec l'accord de Paris. Devançant les pronostics des plus optimistes, Chine, Inde, Union Européenne... les grands pays pollueurs se sont engagés. Tout comme les Etats-Unis. L'Amérique de Donald Trump pourra-t-elle faire marche arrière au risque d'aller contre ses principaux partenaires politiques et commerciaux ? La transition énergétique, sur laquelle repose la réponse à la crise climatique, constitue un marché immense sur lequel les Etats-Unis se sont par ailleurs déjà positionnés. Investisseurs et entrepreneurs ne sauraient se détourner d'une telle opportunité. Le président des Etats-Unis, au-delà de ses postures électoralistes, devra faire face au principe de réalité. Espérons que cela n'attende pas que la nature et l'environnement se rappellent à nous. ■

« Le temps est venu pour nous tous de commencer à changer nos modes de vie, et à faire l'effort de vivre plus sainement. Pas seulement pour des raisons de morale, mais aussi pour notre instinct de survie. Nous avons plus besoin de notre planète qu'elle n'a besoin de nous. »

Jeremy IRONS

Cinéma
LE STUDIO MJC

samedi 26 novembre à 20h30

La terre n'est pas une poubelle

UN FILM DE CANDIDA BRADY MUSIQUE ORIGINALE VANGELIS

"CRUCIAL" NEW YORK DAILY NEWS "UN DOCUMENTAIRE VITAL" LA TIMES

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES

JEREMY IRONS
RECOMPENSE AUX CANNES

TRASHED

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Jeremy Irons étudie autour du monde les dommages causés par les déchets sur l'environnement et notre santé. Terrible et beau à la fois, ce film montre qu'il existe des démarches alternatives pour régler le problème. La projection sera suivie d'une discussion avec la salle.

LA SYLVICULTURE IRRÉGULIÈRE DANS LES FORÊTS COMMUNALES

maison de l'environnement de Franche-Comté
plateau débat public

mercredi 30 novembre de 9h à 17h

quelle gestion pour concilier les enjeux économiques et écologiques d'une forêt ?

Ouvert à tous, gratuit

Qu'est ce que la sylviculture irrégulière, continue, respectueuse de la nature ?

Une journée d'échanges à Frasné-les-Meuillères pour tous ceux, élus ou simples citoyens, qui s'intéressent à la gestion de notre patrimoine forestier. La rencontre en salle le matin se poursuivra sur le terrain l'après-midi. Inscription : JNE 03 84 47 24 11 - 06 89 21 24 94 ou contact@jne.asso.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SERRE VIVANTE

INVITATION

salle des fêtes de Chevigny

Samedi 4 février à 14h30

L'AG, temps fort de la vie de notre association ...

Reflot de l'année écoulée, c'est aussi le rendez-vous de tous pour évoquer l'actualité du massif et bâtir de nouveaux projets. L'AG s'achèvera autour du verre de l'amitié. Venez nombreux !



Les enceintes No' Madd révolutionnent l'approche du son : exclusivement rechargeables à l'énergie solaire en 5 à 7 heures, elles offrent 30 heures d'autonomie.

Sermange : musique solaire

Sébastien Descamps et Pierre Da-Campo, deux musiciens, mécaniciens et électroniciens ont créé l'entreprise No' Madd en juillet 2015.

Dans leur atelier de Sermange, les deux associés ont conçu et élaboré une gamme de produits Made in Jura, sans branchement : des amplificateurs pour instruments de musique solaires totalement autonomes. Les musiciens peuvent avantageusement les installer dans tous les lieux de représentation, même les plus insolites, sans avoir besoin d'une alimentation électrique, ni de longueurs de câbles interminables. ■

+> 06.31.84.91.20 ou 06.19.93.08.23. www.no-madd.fr

Menotey, livres nomades

Début octobre, une équipe de la Médiathèque de Dole a installé à Menotey une étagère de livres dans le hall de la Mairie.



Le principe est simple : vous pouvez emprunter librement les livres qui s'y trouvent et les rendre dans un autre point Livres Nomades ou dans une des bibliothèques du Grand Dole. Vous pouvez aussi donner et devenir passeur en déposant quelques livres sur cette étagère. Ils voyageront de lecteurs en lecteurs, au petit bonheur, au fil des envies, tout simplement. Opération engagée depuis 2014 par la médiathèque d'agglomération, des points-lecture dans des lieux accessibles, publics (mairies) ou privés (commerces), ont déjà été installés à Auxange, Biame, Brevans, Falletans, Gevry, Goux, Lavans-les-Dole, Parcey, Peseux, Romange et Vriange. ■

L'abbaye d'Acey certifiée Environnement ISO14001

Créée en 1952 par les moines de Notre-Dame d'Acey à Vitreux, Electrolyse Abbaye d'Acey est spécialisée dans la réalisation de revêtements électrolytiques dits de "couches minces".

Forte d'une expertise reconnue par les grands donneurs d'ordre, l'entreprise intervient à l'échelle européenne et pour tous types de secteurs industriels : automobile, matériels électriques, aéronautique, ferroviaire... Devant les enjeux liés à l'équilibre naturel de la planète, l'entreprise aujourd'hui dirigée par Michel de Carvalho est fermement engagée dans une politique visant à minimiser son empreinte écologique. Elle a obtenu la certification ISO 14001 en 2016 et s'attache désormais à se conformer à la norme ISO 26000 relative à la Responsabilité Sociétale des Entreprises. ■



Un skate-park à Rochefort/Nenon

Les amateurs de planche à roulettes peuvent profiter de différentes pistes depuis fin octobre.

L'équipement réalisé par la commune pour un montant global de 55 000 € était très attendu par les jeunes du village. ■



photo : Mairine LANGLADE

Amange, des collégiens sur le sentier du Loup-Garou.

Une vingtaine d'élèves de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège Mont-Roland sont venus exécuter quelques travaux sur le sentier.

Accompagnés par trois professeurs et l'adjoint au maire, ils ont procédé à l'entretien du sentier, la remise en état d'un pont sur l'eau ou la pose de barrières de sécurité. En échange, la commune leur a offert le pique-nique. Un bon moyen pour ces jeunes d'être en contact avec les contraintes du travail, de respecter les horaires et le milieu naturel. Travailler ensemble hors de l'école conforte aussi la cohésion entre eux. ■



Ecoles nature à l'ancienne gravière de Pagney

Régis Roussel, animateur à la maison de la nature de Brussey, a accompagné mi-octobre les enfants d'Ougney et Vitreux à la Sablière de Pagney pour une découverte des oiseaux et des poissons.

Les élèves des classes de CE1-CM1 d'Ougney et ceux des classes de CM1-CM2 de Vitreux ont pu observer les oiseaux à la longue-vue, les dessiner en respectant leurs particularités. Ils ont étudié le brochet et sa dentition étonnante. Ils ont aussi pu comparer l'action de l'eau d'un cours d'eau naturel et d'un canal aménagé grâce à l'utilisation de maquettes. ■

SPA DE DOLE ET SA RÉGION

Refuge des Violettes

Les enfants de Jura Nord en visite au refuge de Biarne

Les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Gendrey ont découvert le refuge de la Société Protectrice des Animaux à Biarne.

Après avoir visité une ferme, rencontré Ophélie et son handi-chien, découvert la médiation animale avec Cerise, le berger australien, les enfants sont donc allés au refuge pour échanger avec les bénévoles et mieux comprendre la vie des animaux abandonnés, dernière étape du projet « Qu'est-ce que les animaux domestiques peuvent nous apporter à nous êtres humains », élaboré par Marie-Clothilde Ghiles, responsable de l'ALSH, et son équipe. Les enfants ont passé un long moment à caresser les chats et, par groupe, à promener un des chiens du refuge : Pearl, Tchika ou Croks. ■



Dammartin-Marpain, la fontaine-lavoir restaurée

L'entreprise de Michel Soszinski, « Le maçon de la Saône » de Cléry, a travaillé tout l'été.

Lavoir et murs d'enceinte ont été rejointoyés, des pavés posés autour du bac. Le maire, Jean-Louis Espuche, a présidé à l'inauguration samedi 22 octobre. Cet édifice, construit en 1831, accueille une statue de Saint-Symphorien, également en cours de restauration, dans le petit monument où arrive la source. ■



Pagney, le vrai trésor, c'est l'eau

Le 10 octobre, les classes maternelles et le CP se sont rendues à la salle du Chêne de l'eau pour un spectacle : « Le trésor de Calico Jack ». Présenté par Franck Zingarelli ce spectacle réalisé par Planète mômes mêle vidéo interactive et chansons pour faire vivre aux enfants une aventure au fil de l'eau. Les enfants sont venus en aide à un pirate et une petite fille. Leur quête de la source à la mer leur a fait découvrir le cycle de l'eau, les animaux au fil de l'eau et au bord de mer ainsi que les différents états de l'eau : glaçon ou vapeur. Mais l'histoire leur a montré que le vrai trésor, c'est l'eau. ■



Calao finalise ses projets au Mali

L'association de solidarité internationale Do-loise a tenu son assemblée générale à Rainans

Ses activités de solidarité et d'éducation s'exercent essentiellement en Afrique de l'ouest, notamment au Mali où des actions ont été menées en soutien aux populations et municipalités de la région du Mandé. Soutien à la création du clos des enfants (pré-scolarisation des 3-6 ans) et de la coopérative des femmes ; aménagement de postes de santé et de secours (avec envoi d'une ambulance) ; installation de pompe à eau solaire et extension du réseau d'eau, aide au développement touristique (base nautique de Bankoumana) ; coop d'escalade et VTT à Siby, soutien aux activités économiques des communes de Santana et Siby, communes les plus enclavées sur le plateau (quatre à six heures de piste). ■

Contact : calaosasso@orange.fr
<http://www.calaoasso.org/>

Offlanges

Fidèle à son village !

Originaires d'Offlanges, Pierre Guelle (à droite), 91 ans, et son frère Marcel (à gauche), 88 ans, sont les aînés d'une famille de 5 enfants dont le père était sabotier vigneron au village. Devenus agriculteurs par la force des choses, il fallait faire vivre toute la famille dès lors que le père avait été gravement mutilé à la guerre de 14-18. Avec une douzaine de vaches et de la polyculture, le travail ne manquait pas.

Une mère plutôt intransigeante

« Quand j'ai repris la ferme, j'avais 15 ans, nous confie Pierre, je n'ai pas eu le choix, notre mère très autoritaire avait décidé pour nous ; nous avons alors deux vaches, deux bœufs et une charrue. Tout se faisait à la main, pas comme maintenant : les foins, les moissons, les semis ... Par contre nous n'avons jamais manqué de rien, même pendant la guerre, nous avons toujours mangé à notre faim. Nous avons un cochon, quelques moutons, des légumes et même de la vigne ; à la libération les américains nous échangeaient 2 nourrices d'esence pour un litre de marc ! »

Une carrière à casser du caillou

En 1944 ils cherchaient de la main d'œuvre pour faire l'enrobé de l'aéroport militaire de Tavaux, comme mon

frère était revenu travailler à la ferme, je me suis fait embaucher à la carrière le 20 novembre 1944. Le massif de la Serre fournissait de la pierre depuis toujours, mais en 1918 l'exploitation de la carrière communale est confiée aux Ponts et Chaussées. En 1930, Jean-Marcel Téliet, ingénieur des Arts et métiers formé à Cluny, reprend l'entreprise. Il s'installe à Moissesey avec toute sa famille dans la belle propriété à la tour de Paul Besson (fils du notaire et cousin de Maurice Besson, maire de Moissesey) aujourd'hui devenue l'école primaire. C'était un homme important, assez dur avec son personnel, mais avant tout un humaniste, avec des tas de projets. Il a, à sa façon, fait beaucoup évoluer le monde de l'industrie.



la cantine

A Offlanges il a fait construire un immeuble imposant pour loger ses ouvriers et créé une cantine pour tout son personnel. Ces bâtiments sont encore connus sous ce nom de cantine d'ailleurs ! Le travail ne manquait pas et c'était très pénible. L'extraction se faisait à l'explosif, ensuite les gros morceaux étaient réduits à la masse. On chargeait les wagonnets à la main, ou à la fourche, et on poussait les wagons qu'il fallait vider dans le concasseur, il ne fallait pas chômer car nous avions une prime suivant

le nombre de wagonnets déversés. Comme il fallait beaucoup de main d'œuvre, la carrière faisait aussi travailler des prisonniers allemands ; un camion allait les chercher tous les matins à Auxonne et les reconduisait le soir. Si le site était très surveillé, la sécurité des ouvriers était par contre inexistante. C'était un travail très dangereux, tous les soirs je descendais à l'échelle dans le silo pour étendre le gravier à la main ; il n'y avait aucune sécurité, nous n'étions pas protégé du tout. Je me souviens avoir vu un des ouvriers se faire électrocuter dans l'un des transformateurs de la carrière, nous n'avions aucune protection. Nous chargions encore les camions à la pelle, c'est seulement quelques années plus tard que nous avons eu la première sauterelle (sorte de tapis roulant) qui a pas mal allégé notre travail. A la fin de la guerre, les allemands sont partis. C'est alors que de nombreux migrants italiens ont été embauchés pour les remplacer. Beaucoup sont restés. En 1948 j'ai cessé de travailler à la carrière car mon frère était parti soldat. J'ai dû reprendre le travail de la ferme que je n'ai pas quitté jusqu'en 1990, à ma retraite. J'avais 65 ans. Marcel lui a pu prendre sa retraite un peu plus tôt, à 60 ans. Je n'ai jamais quitté Offlanges, contrairement à mon frère qui lui a beaucoup voyagé, mais je ne regrette rien. Nous sommes maintenant tous les deux avec nos fleurs, notre jardin et notre verger, et surtout avec des voisins formidables ! »
L'an dernier tous se sont mobilisés pour offrir à Pierre un beau 90 ième anniversaire et ont organisé avec la famille et les amis une grande fête à la salle communale. ■

Propos recueillis par Catherine Roy pour Serre Vivante



« En ce temps-là Offlanges était très vivant, il y avait deux cafés, une épicerie, une laiterie ... »



Un nouveau grand trou dans la forêt : pour quoi faire ?

Le permis à points noirs ...

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter sollicitée par la société des carrières de Moissey est terminée, le rapport du Commissaire-Enquêteur a été publié sur le site de la préfecture.

Cette enquête avait mal commencé, avec le refus d'organiser une réunion publique ... Elle a également plutôt mal fini : le Commissaire-Enquêteur n'a en effet pas jugé utile de verser au dossier la contribution commune (33 pages + annexes) de nos 4 associations : Sauvons le Massif de la Serre, Serre Vivante, Sécuri'Serre et Jura Nature Environnement. Le rapport du Commissaire-Enquêteur contient donc en annexe les réponses du carrier ... mais pas nos questions !

Humour

Pour rire un peu, notons que le Commissaire-Enquêteur va jusqu'à créditer le carrier d'une « réelle culture de la protection de l'environnement ». On se demande pourquoi ce même carrier a vu son projet refusé en 2010, justement pour des raisons environnementales. Quant aux associations de protection de l'environnement qui s'opposent à ce projet, elles sont certainement incompetentes ...

Une opposition forte et bien soutenue

96 personnes se sont déclarées « défavorables au projet », auxquelles s'ajoute une pétition de plus de 700 signataires, essentiellement locaux. 76 personnes ont émis un avis favorable. Pour la première fois 4 associations se sont associées pour s'opposer au projet. Quatre conseils municipaux des villages concernés par l'enquête ont également prononcé un avis défavorable au projet de la carrière.

La plupart des questions sont restées sans réponses

Notre document contenait de nombreuses questions précises et argumentées. Nous avons par exemple demandé au carrier de préciser la nuisance relative à l'abattage (nombre d'explosions), et au déplacement sur site des roches stériles (78 % du volume total). Nous avons, aussi demandé s'il était normal de considérer un rayon de 30 à 40 km pour l'impact routier et un rayon de 150 km pour justifier un volume suffisant de vente du granulat. Le carrier n'a pas jugé utile d'apporter de réponse.

Beaucoup des réponses données sont celles qui n'engagent à rien

A la question du passage des camions, le carrier répond, comme à son habitude, par des projets de déviation qui ne sont même pas à l'étude. Ceci est cependant suffisant pour rassurer le Commissaire-enquêteur. A la question des nuisances sonores, le carrier propose un « capotage » de son concasseur sans toutefois s'engager et sans tenir compte de tous les autres bruits comme par exemple les brises roches hydrauliques particulièrement bruyants et répétitifs ou encore les chargements des tombereaux, le raclement et le déversement des pelleuses et des chargeurs, le percement des roches...

Les points noirs sont toujours là, et toujours aussi noirs.

Outre les nuisances déjà énumérées, on note que les méthodes du carrier pour estimer les quantités annuelles extraites, devant servir de base à la taxe de forage, sont tout sauf claires (absence de relevés annuels par un géomètre-expert, contradiction entre les volumes déclarés et ceux qu'on peut déduire du registre des tirs). On note également que, contrairement à ce que le carrier a prétendu, une partie du granulat est exporté en Suisse et qu'il a été confirmé qu'aucun gramme d'eurite n'est actuellement utilisé pour entretenir les Routes Départementales Jurassiennes. Où est l'utilité publique dans ce cas ? En conclusion nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont exprimées pour montrer leur opposition au projet et les assurer que nous ferons tout notre possible pour continuer à faire entendre notre point de vue. L'actuel Préfet du Jura a encore reçu les associations, son successeur prendra une décision courant Janvier 2017. Continuez à nous soutenir, à faire connaître notre site et à faire circuler la pétition ■

En savoir + >

<http://sauvons-la-serre.e-monsite.com/>

Consulter le dossier de l'enquête :
<http://www.jura.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques/ICPE/Societe-des-carrieres-de-Moissey>

Frasne les Meulières, Rainans ...

Un verger pour nos enfants !



En 2014, après plusieurs années de discussion, le projet a germé dans l'esprit du conseil municipal de Frasne les Meulières : planter un arbre pour les naissances du village.

Laurence Bernier, actuelle maire de la commune de Frasne-les-Meulières, initiatrice du projet a eu le plaisir de célébrer en novembre 2014 la première « cérémonie » de plantation. Car c'est bien d'une véritable cérémonie qu'il s'agit : le terrain communal qui abrite les arbres a été choisi avec soin ; son emplacement au cœur du village renfermait déjà un espace de jeux pour enfants, des tables de pique-nique, une table de ping-pong. Le sol est préparé à l'avance et le jour J toutes les familles se retrouvent avec les enfants, les grands-parents, les amis et toute la population du village. Madame le maire a préparé, comme il se doit, un petit discours, les parents plantent l'arbre et une plaque commémorative est apposée avec les prénoms et la date de naissance des nouveaux nés de l'année, puis tout le monde se retrouve autour d'un sympathique verre de jus de pomme.

Des pommes, des poires, et ...

En 2014, c'est un pommier « reine des reinettes » qui a annoncé l'arrivée de Lilly et d'Alice dans la petite commune et en 2015 la naissance de Lou et d'Arsène a été immortalisée par un jeune cerisier ; les plantations se font toujours vers la mi-novembre, moment propice à la reprise des arbres. Cela donne à l'équipe municipale un recul sur l'année écoulée pour recenser les naissances. « *Nous voulions une vraie cérémonie pour accueillir les enfants dans la commune* », nous confie Laurence Bernier. Celle-ci a plusieurs sens : tout d'abord, souhaiter la bienvenue aux nouveaux nés. Elle a également un sens écologique, planter des arbres pour la biodiversité, et une vocation de lien social et de partage. Enfin, c'est important que ce soit des fruitiers pour pouvoir par la suite profiter

de la récolte tous ensemble. L'évènement lie les familles, participe à l'intégration des nouveaux arrivants. « *Nous avons aussi choisi de planter non pas un arbre par enfant mais un pour deux ou trois nouveaux nés cela renforce encore l'idée de partage !* ». Toute la population participe à sa manière à la manifestation, quelques-uns vont choisir les arbres, d'autres creusent les trous, d'autres fabriquent et gravent la plaque et bientôt d'autres devront tailler et entretenir les arbres. Le verger va s'enrichir d'un nouvel arbre en cette année 2016 grâce à l'arrivée de quatre enfants. Une petite Jade est née en février dernier, Abbygaelle en septembre et la naissance de deux jumeaux est prévue pour la fin de l'année. Noah, le grand frère de Jade, a déjà décidé qu'il voulait un poirier pour sa petite sœur ! Laurence et tous les habitants ont hâte de voir les enfants dans quelques années courir dans le verger, et cueillir les fruits de la solidarité !

Un verger public a également été planté à Rainans

Franck David, le maire de la commune, en a eu l'idée lors de séjours en Alsace et dans l'est de l'Europe où cette pratique est très répandue. Mais pour faire la même chose ici la commune devait prendre possession de la route départementale entre Rainans et Jouhe, ce qui a été possible en échange de voir la route entre Authume et Brevans devenir départementale. Il y a trois ans, dix premiers arbres ont été plantés, douze l'année suivante et douze cette année. Ce sont tous des fruitiers de variétés anciennes et locales choisies par un groupe de travail et l'association "Fleurir Rainans" avec les conseils éclairés

des "Croqueurs de pommes". Les 22 premiers arbres ont été financés moitié par la commune et moitié par le Grand Dole. Les habitants ont immédiatement adhéré au projet, à tel point qu'ils ont financé l'achat des douze derniers : chaque rue du village s'est cotisée pour acheter un arbre.



Le verger public des Brues à Rainans

Pourquoi un tel emplacement ?

« *Comme aucun terrain communal ne s'y prêtait, nous avons choisi ce bord de route accessible à tous car nous tenions à une gestion et un usage public. J'ai souvent observé cela en Alsace, les habitants sont très contents et tout se passe bien. En outre les fruitiers sont de bons réservoirs de nourriture pour les abeilles au'il faut protéger par tous les moyens.* »

N'avez-vous pas peur que cela gêne la circulation ?

« *Nous avons respecté une bonne distance de la route ainsi qu'une taille orientée pour que les branches maitresses n'empiètent pas sur la chaussée ; il y a aussi une voie cyclable qui fait tampon entre le verger et la route ; il faut reconnaître aussi que cette route est très peu passante depuis la création de la déviation* », précise Franck David. Avant d'ajouter, confiant « *La plantation s'arrête aux limites de la commune de Rainans mais nos voisins de Jouhe se sont engagés à prendre le relais et à prolonger le verger jusqu'à l'entrée de leur village.* » ■

D'autres projets sont sans doute en cours de réalisation, comme à Romange ou à Chevigny. Nous en reparlons dans de prochains numéros.

■ Catherine Roy

Une installation plutôt inattendue



Des ruches en ville

Une idée dans l'air du temps, de nombreuses villes et entreprises se lancent dans l'aventure ...

par la pollinisation l'abeille domestique (*Apis mellifera*) et les abeilles sauvages permettent la reproduction de 80 % des plantes à fleurs dans le monde et de deux tiers des espèces cultivées. Le maintien de la biodiversité - et donc les ressources alimentaires du globe - est ainsi directement menacé par leur diminution constante.

Mais il convient de rester prudent : une entreprise ne devient pas écolo en installant une ruche sur son toit et ce n'est pas forcément un gage de biodiversité si on importe les abeilles de l'étranger ... Il est primordial d'impliquer les apiculteurs locaux qui semblent les mieux placés pour réussir l'expérience. Les colonies d'abeilles ont besoin d'une grande diversité de pollens et en grande quantité, ce qu'elles ne trouvent pas forcément en ville ; c'est peut-être l'occasion d'encourager nos communes à planter davantage de plantes mellifères et d'arbres fruitiers ...

Dole a franchi le pas

Depuis le 22 avril dernier, quatre ruches ont pris place sur le toit de la commanderie : « C'est une façon de mettre en valeur l'écosystème, de sauvegarder la biodiversité et de promouvoir l'apiculture sur notre département », nous confie Frédéric Perchat, l'apiculteur chargé de

l'expérience par la municipalité. « Il était intéressant de voir ce qui peut se passer pour des abeilles en ville ; les miels obtenus seront analysés pour voir s'il y a une différence entre ceux de la ville et ceux de la campagne ». Comme pour ses autres ruches, la récolte se fait sur 3 périodes : la récolte de printemps mi-mai, principalement de pissenlit et de fruitiers qui donne un miel blanc, cristallisé. Mais hélas pour notre apiculteur cette année n'est vraiment pas très prolifique : « cette première récolte urbaine a donné entre 8 et 9 kg ». La seconde récolte a lieu en principe un peu plus tard, au moment des acacias. « Production très importante dans notre région, elle est cette année quasi inexistante aussi bien à Dole qu'en campagne où j'ai mes propres ruches. C'est très rare qu'un tel phénomène se produise : en 11 ans d'activité c'est la troisième fois que j'observe cela ». La troisième récolte, celle d'été, n'a pas du tout inversé la tendance ! D'un premier coup d'œil, le spécialiste peut estimer le faible rendement de ses ruches : grosse déception puisque seulement une vingtaine de kilos sont récoltables contre les 150 espérés. « Je ne suis pas vraiment surpris, lâche l'apiculteur, vu la météo déplorable du printemps, les abeilles n'ont pas eu assez à manger, et plusieurs ruches ont essaimé, c'est une partie de la colonie qui s'est sauvée ». Il poursuit l'aventure, espérant de meilleures conditions climatiques l'an prochain avec d'autres projets comme la création d'un rucher communal pour recevoir du public et faire des animations autour de l'abeille, une sorte de « rucher école » comme à Montmorot, pourquoi pas sur l'ancien site d'Idéal Standard ... Affaire à suivre !

Pas seulement apiculteur

Depuis plus de onze ans, Fred Perchat produit du miel avec ses 300 ruches (environ une tonne de miel par an). Mais il

est plus qu'un simple apiculteur ; il quitte Parcey il y a 4 ans pour s'installer à Villettes les Dole et ouvrir la « Maison du miel » afin de faire partager sa passion aux petits et aux grands. Intarissable sur le sujet, il est fasciné par cet animal si petit et pourtant indispensable à la vie, qui passe son éphémère existence à butiner jusqu'à l'épuisement. En effet si l'abeille ne vit que 6 semaines, la reine, elle pond 2000 œufs par jour, les ouvrières prennent 0.01 g de nectar par fleur, elles en visitent environ 120 000 et parcourent 4000 km. Pour produire le célèbre miel de sapin, il déplace ses ruches sur le premier et le deuxième plateau. Afin de faire mieux connaître les abeilles, l'apiculteur a installé dans son magasin une ruche vitrée où l'on peut parfaitement les observer sans crainte et sans les déranger ; Il reçoit régulièrement des classes sur demande dans sa boutique ; il répond volontiers à toutes les questions sur la vie de la ruche, l'extraction du miel, son mode de production « raisonnée » et donne des conseils à tous ceux qui veulent s'essayer à cette production. Mais si de plus en plus d'amateurs s'initient à l'apiculture comme passe-temps, paradoxalement on constate une désaffection des jeunes pour cette profession qui à moyen terme risque de poser de gros problèmes d'approvisionnement en miel français. ■

Apis mellifera en chiffres

- L'abeille domestique pèse 80 à 100 mg ; charge maximum de nectar : 70 mg.
- Une reine pond jusqu'à 2 000 œufs par jour, 130 000 par an et 500 000 dans sa vie.
- Elle vit 20 à 35 jours en été, 170 jours et plus en hiver.
- Une colonie, c'est 10 à 80 000 abeilles.
- En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 10 000 butineuses, visitent 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille, dans un rayon de 10 km autour de la ruche.
- Une butineuse récolte en moyenne 40 mg de nectar, ce qui donnera 10 mg de miel, et 20 mg de pollen à chaque voyage.
- Nombre de voyages nécessaires pour ramener un litre de nectar : 20 à 100 000.
- Nombre de voyages nécessaires pour obtenir 10 kg de miel : 800 000 à 4 millions..



Un chasseur en pleine ville

Le pèlerin à la collégiale

Depuis quelques mois, la collégiale de Dole abrite un fidèle peu orthodoxe !

Le faucon pèlerin a élu domicile sur les parois de l'imposant édifice... Son habitat de prédilection se situe d'habitude plus en altitude, en haut de falaises ou contre les parois rocheuses. Cet incroyable chasseur, se trouve en fort déclin depuis des décennies principalement à cause des pesticides, des tirs et des activités de nature en plein essor. Présent à Dole dans les années 80, il avait déserté la cité, l'espèce étant alors en très mauvaise posture ...

Une situation fragile qui s'améliore

Les effectifs commencent à connaître une hausse significative dans le Jura, grâce notamment à l'action de bénévoles passionnés comme Daniel Bremond, membre du « groupe Pèlerins Jura » (GPJ) et René Jean Monneret, président de « Jura Faune » spécialiste des rapaces. Tous deux décident en 2014, avec le soutien de la municipalité de Dole, d'installer un abri artificiel en haut de la collégiale. Très rapidement un couple s'y installe. Mais hélas, la femelle disparaît peu de temps après.

En 2015 une autre femelle prend possession du nid mais celle-ci est une immature, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas se reproduire ... Pour Daniel Bremond, « C'était vraiment inespéré; un vrai miracle s'est produit : cette jeune femelle a donné naissance à deux petits l'an dernier et cette année encore nous avons eu la surprise d'observer trois nouvelles naissances ! L'un des petits est tombé du nid, mais contre toute attente, il a réussi à remonter sur un toit voisin. Nous avons ainsi un point de vue incroyable pour l'observer en toute tranquillité. Il y a quelques semaines nous avons été alertés par des cris stridents, il y avait un chat à l'affût derrière une cheminée tout près de notre jeune faucon et tout d'un coup nous avons assisté au premier **"Un TGV en vitesse de pointe !"** vol du jeune volatile qui s'est trouvé grâce à cela, hors de portée du chat ! ». Dole leur offre une situation tout à fait exceptionnelle, presque unique en France car il n'y a pas beaucoup d'endroits où on peut observer de si près des rapaces même s'il faut avoir plutôt l'œil averti pour les

apercevoir contre la paroi grise des murs de pierre, la couleur de leur plumage s'y confondant parfaitement.

Rapide ... par nature

Le faucon pèlerin plane aussi bien qu'une buse, mais peut aussi se transformer en missile foudroyant. Il chasse en effet pour se nourrir, exclusivement d'oiseaux, en plongeant en piqué sur ses proies en vol. Quand il explore son territoire, le pèlerin alterne vol battu et courts planés. La fréquence du battement de ses ailes est de 5 à 6 par seconde pour une vitesse de 50 à 60 km/h. En revanche, il est pratiquement incapable de voler plus lentement ! Ses ailes découpées en faux et son poids relativement élevé permettent au faucon pèlerin d'atteindre en piqué des records de vitesse. 389 km/h, tel est le record absolu enregistré dans la nature par la National Geographic Society. Peut-être même va-t-il plus vite encore? En tout cas, *Falco peregrinus* bat à plate couture tous les autres oiseaux et évidemment tous les animaux terrestres. ■

Propos recueillis par Catherine Roy pour Serre Vivante



crédit photo : © Daniel Bremond

Le point de vue de la Ligue de Protection des Oiseaux

Pour Samuel Maas, représentant la LPO, cette installation du faucon pèlerin en ville alors qu'il se trouvait presque exclusivement en milieu montagneux, est plutôt de très bonne augure pour la vie citadine et la faune en général ; c'est un support pédagogique important, une bonne sensibilisation du grand public et surtout un excellent atout pour la biodiversité ! Nous avons failli perdre complètement cette espèce très emblématique de l'est de la France, dans les années 70, maintenant la population augmente de façon significative mais il faut rester vigilant car il n'est pas encore tiré d'affaire, et cette implantation en milieu urbain peut contribuer à renforcer cette tendance. Nous pouvons également l'observer près de chez nous à la cimenterie de Rochefort depuis quelques années. S'il s'installe en ville c'est qu'il s'y trouve bien, il trouve de quoi manger à portée de "serres" et se sent plutôt en sécurité car son plus grand prédateur le Hibou Grand-Duc ne niche pas en ville, il peut passer sur les toits mais ne reste pas. Il a aussi un rôle sanitaire, et permet de réguler la population de pigeons parfois un peu dérangeants pour les riverains et les monuments ; il faut souhaiter qu'il y reste et se multiplie. On peut pour cela favoriser les aires artificielles afin de pérenniser son implantation sur le territoire urbain ; très rarement une niche est abandonnée ; si elle est vide, très rapidement un autre couple va s'y installer. ■

L'irrésistible ascension d'un Menoteyais

Aubry LERE, tabellion général au comté de Bourgogne (v.1400-1464)

Ayant eu le privilège de rencontrer ce personnage singulier dans les plis des chartes sur parchemin lors de mes recherches, il m'a été possible d'en établir à la fois l'itinéraire et la spiritualité. Sans enfant survivant, il a en effet fait coucher dans une donation et un corpulent testament ce qu'il léguait aux chanoines et familiers de Notre-Dame de Dole en juin-août 1464 pour « mettre son âme en règle ».



■ Jacky Theurot, Professeur Honoraire en Histoire Médiévale, président de l'antenne doloise de l'Université Ouverte

Si l'abbé Jacques, curé de la paroisse qui publia en 1883 l'« Histoire d'un village franc-comtois : Menotey, depuis l'époque gauloise jusqu'à la Révolution » ne semble pas connaître Aubry Lere, natif de Menotey, la vie de celui-ci est pourtant bien documentée dans le secret du fonds de la collégiale de Dole, conservé aux Archives départementales du Jura (série G).

Un enfant de la campagne devenu bourgeois de Dole

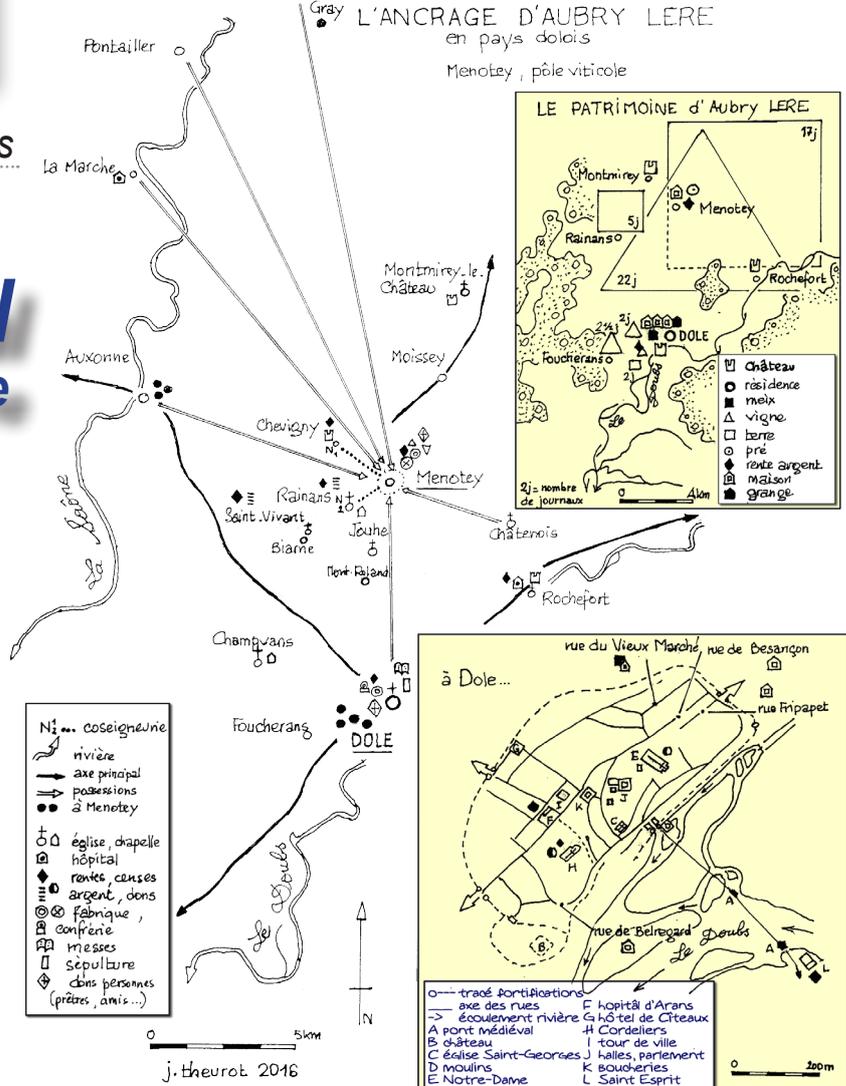
Par-delà ses dispositions relevant du spirituel, même s'il y est question de biens matériels, son testament révèle un bel exemple d'ascension sociale. Son père, vigneron à Menotey, était mainmortable du seigneur de Chevigny. Lui, dut certainement fréquenter l'école du village, ou celle de Dole. L'université de Dole n'existait pas encore. Et on le retrouve clerc, puis adjoint de notaire – tabellion – avant qu'il ne dispose lui-même d'une telle fonction. Et même plus, puisque le bailli le fit tabellion général au comté, pouvant agir et faire des actes dans tout le comté de Bourgogne dès 1428 au moins. Par là, il côtoyait les



Ce sujet a fait l'objet d'une présentation publique le vendredi 4 novembre à l'invitation de l'association Menotey Patrimoine

Le saviez-vous ?

La mainmorte est l'incapacité dont sont frappés les serfs en France au Moyen Âge de transmettre leurs biens à leur décès. Son objectif était d'éviter que les biens passent à des personnes extérieures à la seigneurie. Dès le XIIe siècle, la mainmorte s'allège. Dans de nombreuses régions, le seigneur ne prenait qu'un seul objet mobilier ou une seule tête de bétail (droit du meilleur catel) ou il acceptait le versement d'une taxe particulière par les héritiers. Au XVIIe siècle, elle avait pratiquement disparu en France, hormis en Franche-Comté, rattachée à la France sous Louis XIV, où les moines de l'abbaye de Saint-Claude eurent droit de mainmorte sur les serfs de la province jusqu'à la Révolution.



grands du temps tel Jean Carondelet (juriste né à Dole en 1428 qui fut chancelier de Flandre et de Bourgogne de l'empereur Maximilien de Habsbourg), mais aussi bien des notables établis à Dole et exerçant de lourdes tâches administratives en la capitale.

Un patrimoine patiemment accumulé

Ses revenus lui permirent, à partir des biens de son père, maison et vignes à Menotey, terroir viticole prisé à ce moment, de constituer une solide fortune dont les actes nous permettent de suivre la constitution (achats, dons...), lui assurant des revenus tirés de l'exploitation de ses vignes et terres, voire des bêtes élevées sur ses champs. Il avait pignon sur rue à Dole où il possédait plusieurs maisons en de bons quartiers (rue de Bel REGARD, rue de Besançon, rue du vieux marché, rue Fripapet, ...) et aussi des vignes et des rentes. Aubry est sans

clous de différents calibres pour le chantier de la construction du parlement de Dole. En 1440, il fournit deux grandes pièces de bois pour la confection d'une échelle nécessaire à "la justice" de Dole. C'est-à-dire l'échafaud !

Les pauvres, meilleurs intercesseurs auprès de Dieu

Au couchant de sa vie il récompense proches et serviteurs, souhaite une tombe gravée au cœur de la collégiale près de l'autel du Saint-Esprit, dote les pauvres des hôpitaux, les ordres mendiants – indices d'une spiritualité moderne - le clergé, pour qu'il célèbre des messes pour le « repos de son âme ». Mais son testament suscita la colère de Guillaume de Champdivers qui engagea une procédure au Parlement – expression du pouvoir princier - pour tenter de récupérer, en vain, cette succession. Ce portrait permet de saisir l'importance d'un tabellion proche du pouvoir princier, son ancrage dans un petit territoire, un homme sans doute économe, sa proximité des autorités paroissiales et religieuses et sa piété. Sans héritier, il souhaite une place honorable dans l'au-delà. C'est à travers sa fortune et les formes de sa spiritualité que l'on saisit ce qu'est un notable au temps des ducs Valois. ■

Mieux connaître les "filles de l'air"

Papillons, libellules et compagnie dans le massif de la Serre

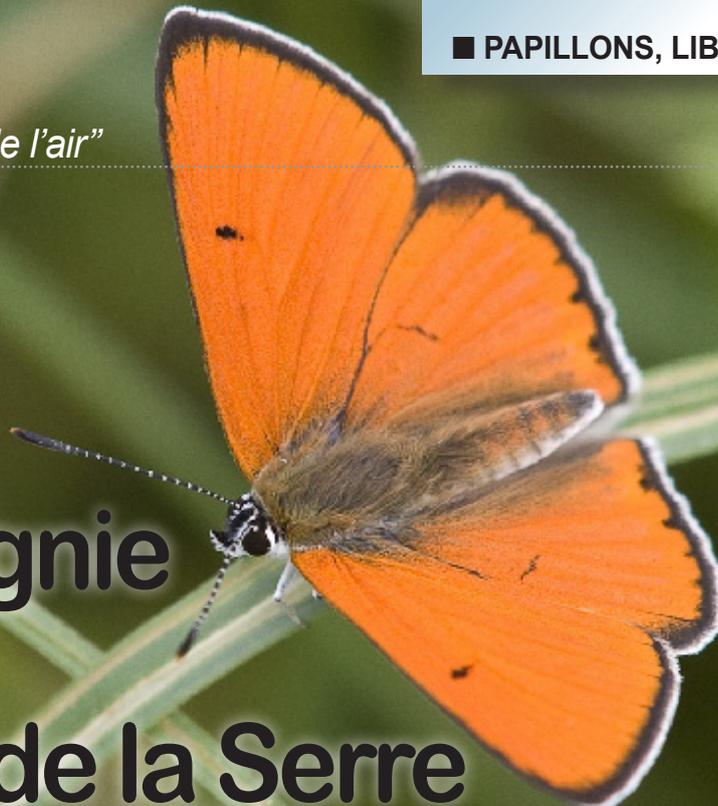


photo : Mâle de cuivré des marais © Michel Guinchart

On ne peut pas ne pas remarquer les papillons : leur ballet incessant, d'une fleur à l'autre, leur couleur chatoyante dans le soleil... Bonheur des yeux autant que bonheur du jardinier, les papillons représentent des pollinisateurs de premier ordre. En visitant chaque fleur à la recherche de nectar, ils se couvrent de pollen qu'ils disséminent en passant de l'une à l'autre.

Ils assurent ainsi la fructification des plantes potagères et fruitières. Les petites bêtes jouent également un rôle dans la régénération des sols extrêmement important. Leur présence témoigne d'un milieu de qualité, épargné par les produits chimiques... Le bureau d'études en environnement de Michel Guinchart a réalisé un inventaire sur commande du Grand Dole, gestionnaire du site Natura 2000. Ces connaissances sont utiles afin d'affiner le programme de gestion et de protection des espèces et de leurs habitats dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'objectifs.

Les habitats naturels

Il y a quarante-quatre habitats naturels et semi-naturels différents dans le périmètre de la zone Natura 2000 dont dix-neuf sont d'intérêt communautaire

Natura 2000 « Massif de la Serre »

Le site couvre une surface de 4 400 ha sur seize communes. Il se compose d'un relief culminant à 390 m, plus ou moins vallonné, en forme d'ellipse entre la vallée de l'Ognon et la vallée du Doubs. De Saligney à Menotey, il s'étend sur une longueur d'environ 14 km et sur une largeur maximum de 5 km entre Offlanges et Vriange.

et quatre sont prioritaires. La forêt forme le centre du massif. L'enjeu de conservation primordial de la Serre concerne la biodiversité liée aux forêts mûres avec en particulier la présence d'une population de chiroptères remarquable : dix-sept espèces de chauves-souris, sur les vingt-huit que compte la région Franche-Comté, y ont été identifiées. Le pourtour du massif forestier est bordé de milieux ouverts, prairies et pelouses sèches, sur sols calcaires. Certains de ces habitats ouverts du type pelouses pionnières ou prairies de fauche sont d'un intérêt communautaire. Ce sont ces milieux particulièrement sensibles, localisées à la périphérie du massif, qui ont été ciblés par l'étude.

Suivre l'évolution des populations

Les relevés faunistiques ont été réalisés à partir de protocoles précis, reproductibles et largement utilisés par les entomologistes professionnels afin de permettre le suivi des peuplements dans le temps et donc d'évaluer de façon assez fiable l'évolution des niveaux de population des espèces. Lors de ces prospections réalisées entre mai et août 2011 dans la Serre, 1268 individus ont été identifiés, appartenant à 83 espèces (30 rhopalocères, 6 odonates et 24 orthoptères).

" 1268 individus identifiés, appartenant à 83 espèces "

Sept espèces patrimoniales

Sept espèces patrimoniales ont été identifiées lors de ce travail de terrain. Deux sont protégées en France et figurent en annexe II de la Directive européenne Faune-Flore-Habitat : le cuivré des marais et l'agrion de Mercure.

Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

Le Cuivré des marais, ou Grand Cuivré, quasi menacé en Franche-Comté, est protégé en France. C'est un papillon de plaine observé jusqu'à 500 mètres d'altitude. Les prairies humides constituent son milieu de prédilection. On le rencontre aussi le long des fossés inondables, près des hautes herbes du bord des eaux ou encore dans les clairières ensoleillées des bois humides.



Les adultes recherchent avec avidité le nectar des plantes des lieux humides (menthes, pulicaires, eupatoires, salicaires...), souvent à proximité de leurs sites de ponte. Les adultes sont très actifs par temps ensoleillé et de ce fait difficilement observables. Par contre, ils se posent souvent en début de soirée au sommet des graminées de façon à bénéficier de la chaleur procurée par les derniers rayons solaires. Ils peuvent





photo : © Michel Guilhaud

Les adultes sont très territoriaux. Posés sur des perchoirs élevés (grandes herbes...), les mâles poursuivent tout concurrent potentiel qui s'aventure à moins de 20 mètres ; ils se livrent à des joutes aériennes en se donnant des coups d'ailes.

s'éloigner de plusieurs kilomètres de leur lieu d'origine ce qui leur permet de coloniser de nouveaux biotopes. Le maximum des déplacements observés est de 20 km. En France, ce comportement vagabond concerne principalement la deuxième génération. Deux générations d'adultes se succèdent en effet : une génération printanière de la mi-mai à la fin juin et une génération estivale beaucoup plus abondante de la fin juillet à mi-septembre. Les individus de la première génération sont plus grands et plus colorés que ceux de la deuxième. Les adultes vivent en moyenne une dizaine de jours. Les œufs sont pondus isolément ou en petits groupes sur des oseille sauvages ou pa-

tiences (*Rumex*) dont les chenilles se nourrissent. La jeune chenille se tient près de la nervure médiane à la face inférieure des feuilles. Elle ronge ces dernières de manière particulière en créant de petites fenêtres translucides.

Dans la Serre

Le cuivré des marais a été observé sur les communes de Brans (un individu), d'Offlanges (un individu) et de Menotey (également un unique individu). La population de l'espèce est donc peu développée autour du massif de la Serre et localisée sur sa partie nord-ouest. En France, le cuivré des marais est localisé, avec des populations souvent faibles. En Franche-Comté, il est assez bien répandu avec plus de 100 stations connues, principalement à basse altitude. La zone Natura 2000 « Massif de la Serre » a des potentialités assez limitées pour ce papillon du fait du développement assez réduit des milieux favorables à l'espèce.

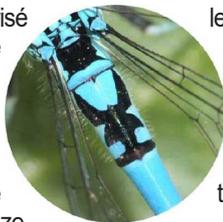
Atteintes et menaces

Les causes de son déclin sont multiples et ont toutes pour point commun de porter atteinte aux zones humides. L'assèchement des prairies humides par drainage pour les convertir en culture

participe à sa régression. L'aménagement des berges de façon à supprimer l'inondation périodique lui est également défavorable. Une autre menace identifiée relève de la banalisation des prairies de fauche et de la disparition des plantes hôtes induite par la fertilisation et l'utilisation de produits phytosanitaires. En outre, le cuivré des marais est menacé par l'augmentation du nombre de fauches annuelles d'une part, et la fermeture des milieux à cause des plantations d'autre part. La fauche des bords des routes ou des chemins ainsi que le curage des fossés de drainage, mal positionnée dans le temps : peuvent provoquer la disparition de micro-milieux favorables à l'établissement de petits îlots de population. Ces micro-milieux sont indispensables à l'établissement de corridors de communication entre populations plus importantes. Le pâturage intensif des prairies par des bovins provoque une eutrophisation du milieu néfaste aux populations. La perte de milieux favorables due au phénomène d'urbanisation est également mise en cause. Pour conserver cette espèce, il faut conserver les prairies humides et les fossés. Une fauche tardive, après le premier juillet, est souhaitable pour permettre au papillon d'assurer son premier cycle de reproduction. ■

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Cette fine libellule mesure entre 19 et 27 mm. Le mâle est caractérisé par la couleur bleu clair rayée de noir, et par un dessin noir semblable à une tête de taureau sur le deuxième segment de son abdomen. La femelle au contraire est de couleur noire aux reflets bronze.



Cette espèce consomme de petits insectes volants. L'agrion de mercure se reproduit dans les fossés et petits cours d'eau clairs à débit faible, bien oxygénés et très ensoleillés. Son mode de reproduction est des plus originaux : le mâle délimite un territoire et attend qu'une femelle le traverse. Ils forment alors tous les deux avec leur abdomen « un cœur de libellule ». Les œufs sont insérés dans les tiges de végétaux aquatiques. La durée larvaire est inférieure à un an, l'agrion peut vivre deux ans. L'espèce a une aire de répartition qui est limitée au sud-ouest de l'Europe et une partie de l'Afrique du Nord. Elle est endémique de cette région, c'est-à-dire que l'on ne la trouvera nulle part ailleurs. Cette espèce, l'une des 10 libellules protégées en France, a disparu de nombreux pays d'Europe de l'ouest où elle était jadis présente et est classée comme « En Danger » dans les listes rouges natio-

nales, régionales et départementales. Encore bien présent presque sur tout le territoire français, en Franche-Comté, l'agrion de Mercure est signalé principalement dans la vallée de la Saône, dans la basse vallée de l'Ognon et dans le Haut-Doubs (une centaine de stations).

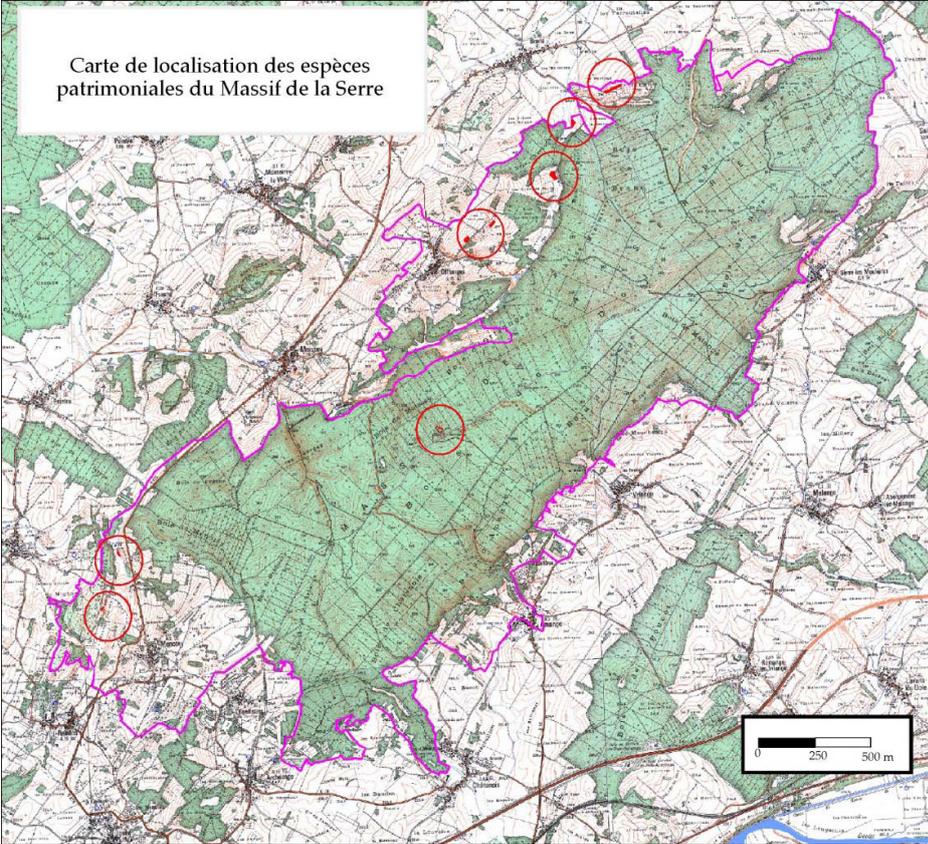
Présence dans la Serre

L'agrion de Mercure est présent sur la commune de Brans au niveau du lieu-dit « Beau Vernois », près de la fontaine Bataillé. Cette petite population semble en bon état de conservation. Plusieurs accouplements ont été observés sur le site. La population occupe trois secteurs proches les uns des autres, les bords de petits fossés et une petite portion du ruisseau du Bois, affluent du ruisseau de la Vèze. En 2007, l'espèce était signalée sur le Bief du Moulin à Menotey. Si l'agrion de Mercure n'a pas disparu de ce site, son niveau de population est alors très faible et il a pu passer inaperçu lors de la prospection de 2011... Le Bief du Moulin a subi un redressement et il est très enfoncé, de l'ordre de 2 m sous le terrain naturel. Les berges abruptes, avec une végétation dense, ne permettent de voir le ruisseau que par endroits. Pour le maintien en bon état de conser-

vation de ces populations, il importe de préserver la qualité de l'eau des petits ruisseaux du secteur. Celle-ci est menacée par l'élevage bovin. En Effet les animaux ont accès directement aux petits ruisseaux pour y boire. Lors de leurs visites, ils piétinent la berge et déposent leurs bouses parfois directement dans l'eau. Ce phénomène est très préjudiciable au maintien de la qualité d'une eau favorable au développement des larves de cette espèce. Une mesure adéquate est de mettre à disposition des bovins des abreuvoirs et de poser des clôtures leur interdisant d'accéder aux cours d'eau. ■

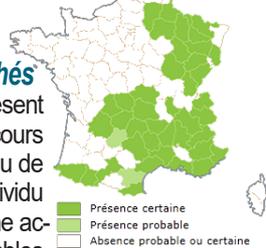


photo : © Michel Guilhaud



Certaines espèces comme

Nehalennia speciosa, ne sont connues que d'une seule station en Franche-Comté.



Les épiciés acidifient l'eau et font vraiment trop d'ombre au-dessus des ruisselets forestiers que cette libellule apprécie

Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*)

On appelle également cette libellule au corps assez grand (7 à 8 cm de long), avec un abdomen noir rayé de jaune, allongé et terminé en massue, la « cordulie annelée à deux dents ». Ce qui n'est pas beaucoup plus simple et tellement moins chantant ! Les deux dents en question n'attestent pas d'une quelconque parenté avec Dracula ; il s'agit de petites dents présentes sur les cercoïdes, ces appendices situés à l'extrémité de l'abdomen des mâles utilisés pour saisir la femelle pendant l'accouplement. Endémique d'Europe, le Cordulégastre bidenté est souvent assez rare et localisé. En France, il est présent essentiellement sur les reliefs de l'est, et dans les régions montagneuses des Pyrénées et du Massif central. L'espèce est classée « Quasi menacée » dans la liste rouge européenne des Odonates, et la tendance de population est décrite comme en régression. En Franche-Comté, elle est considérée comme l'une des libellules les plus menacées.

Une biologie très particulière

Les femelles ne pondent pas dans une plante. Elle fréquente les ruisselets et suintements au niveau des têtes de bassin. Une très fine lame d'eau suffit à la larve, qui se dissimule dans les graviers et sables, dans les ruisselets, dans de petites vasques sableuses situées au pied de rochers suintants. Les larves chassent à l'affût, cachées dans le sédiment, et capturent des vers, gammarus et larves d'autres insectes. Elles laissent dépasser leur tête, qui dispose d'un « masque » prêt à capturer les imprudents petits invertébrés qui passeraient à proximité. Comme toutes les larves d'odonates, elles res-

pirent l'oxygène dissout dans l'eau par des branchies situées à l'arrière de leur abdomen. Elles peuvent supporter l'absence d'eau libre pendant deux mois en été en s'enfouissant en profondeur dans le sable humide. Attention, il ne faudrait pas que cet assèchement dure trop longtemps tout de même ; le réchauffement climatique n'est pas sans poser quelques inquiétudes... La durée de vie larvaire est de 2 à 6 ans. Les conditions de vie ne sont pas des plus faciles : peu d'eau, température basse... alors elles prennent leur temps avant de sortir de l'eau !



Les adultes s'éloignent peu de leurs sites de reproduction, de 500 à 1000 m, bien qu'il arrive que certains individus divaguent à de plus grandes distances. Proie pour de nombreux animaux ils sont aussi de redoutables prédateurs ! Equipé pour : pattes, vision exceptionnelle, mandibules acérées... Le Cordulégastre bidenté passe une bonne partie de ses journées à capturer en vol les innombrables petits animaux qu'il rencontre. Mais il lui faut bien ça pour compenser les énormes dépenses énergétiques que nécessite son vol incessant ! Il lui arrive régulièrement de se poser au soleil, mais ces pauses sont de courte durée. Sa vie adulte est courte - seulement quelques semaines, entre mai et août - et il n'a qu'un seul ob-

jectif : reproduction ! Alors pas de temps à perdre. Dès qu'un mâle repère une femelle, il la saisit par l'arrière de la tête et l'entraîne pour un vol en tandem. Bien sûr, il y a plus romantique, mais la femelle peut toujours refuser l'accouplement. Si elle l'accepte, les deux partenaires forment le célèbre cœur copulateur et peuvent rester une heure perchés en haut d'un arbre, pour l'accouplement.

pour vivre heureux, vivons cachés

Le Cordulégastre bidenté est présent sur la commune de Moisse, sur le cours d'eau qui prend sa source au niveau de la grotte de l'Ermitage. Un seul individu a été identifié. Malgré une recherche active sur la plupart des zones favorables au développement d'une population de l'espèce, seule cette station a été trouvée. Il convient pour le maintien de cette petite population d'une part d'éviter l'enrésinement et d'autre part le captage des sources. Sans parler du piétinement sur ces fragiles habitats des chaussures des humains ou à leurs engins (motos, quad, 4X4, VTT...). On s'abstiendra donc de réaliser de lourds travaux forestiers à proximité du cours d'eau (création de chemin de débardage, coupe à blanc...) et bien sûr de perturber le lit mineur au niveau de la tête de bassin. ■

Dectique verrucivore

(*Decticus verrucivorus*)

Aussi appelée « sauterelle à sabre », cette grosse sauterelle verdâtre a une tête forte et des ailes courtes tachetées de sombre. La femelle a un organe de ponte légèrement recourbé vers le haut qui lui sert à déposer ses œufs sous la mousse, dans la litière du sol ou dans la terre meuble. Le dectique vit sur les pelouses et cotéaux calcaires avec des zones de végétation denses et une strate herbacée rase en mosaïque. Il a une nette préférence pour les sites chauds et secs, et fréquente les versants sud, ou parties bien exposées des sites qu'il occupe (on dit qu'il est xérophile). L'espèce est présente dans tous les pays d'Europe occidentale mais a disparu de nombreuses régions. Elle se retrouve dans les quatre départements Franche-Comtois mais beaucoup plus rarement en plaine qu'en altitude. Ce phénomène est d'ailleurs surtout valable dans le département du Jura. Cette espèce est de grande taille, comparable à celle de la grande sauterelle verte, mais beaucoup plus trapue. Le dectique mène une vie essentiellement terrestre et ne grimpe pas volontiers dans la végétation.



L'ovipositeur, ou oviscapte, désigne cet appendice abdominal généralement long et effilé, à l'aide duquel de nombreuses femelles d'insectes déposent leurs œufs dans les endroits les plus favorables à leur incubation. Cet organe sert aussi souvent à percer des végétaux, le sol ou les larves d'autres insectes ; dans ces cas, on le désigne par le terme tarière, en référence à l'outil.



Grand nègre des bois © Michel Guinchart



brachypode

© Michel Guinchart



potentille

© Michel Guinchart



prunier de Sainte-Lucie ou amarel

© Michel Guinchart

Grand nègre des bois (*Minois dryas*)

Ce papillon vole en une génération de fin juillet à août. Les œufs sont pondus un à un par la femelle qui les laisse tomber dans la végétation. La chenille se nourrit de diverses poacées (bromes, brachypode, molinie, fétuques...). La chenille hiverne au deuxième stade. Au printemps, elle a d'abord une activité diurne puis devient nocturne aux deux derniers stades. Ce papillon fréquente les pelouses sèches plus ou moins envahies par des arbustes produisant de petits fruits, les landes humides, les bois clairs et les lisières. Il a besoin d'un développement herbacé au niveau du sol et ne fréquente donc pas les milieux trop fermés qui ne permettent pas à une telle végétation de pousser. Il fréquente aussi bien les stations arides et sèches que les zones humides. Présent à Brans sur la pelouse du Routeau, où trois individus ont été observés, le grand nègre des bois y occupe les milieux chauds et ensoleillés, en partie colonisés par les épineux. La répartition du grand nègre des bois en Franche-Comté forme trois agrégats principaux de sous populations : la première au sud du Jura, une autre autour de Besançon et enfin une dernière dans le secteur de Vesoul. La pelouse du Routeau se trouve donc à l'écart des principaux agrégats francs-comtois même si elle a de bonnes potentialités pour ce papillon. Il est souhaitable de maintenir les niveaux de populations actuels. Pour ce faire, il faut garder un degré d'ouverture des milieux qui composent son domaine vital. Ainsi un pâturage ovin a été mis en place, grâce à un contrat Natura 2000, et un plan de gestion pour la réouverture est en cours de rédaction. ■

Animaux à sang froid, la température du corps des papillons dépend de la température extérieure. Ils captent le soleil, et en absorbent la chaleur pour pouvoir voler.

LE CHIFFRE
5200 C'est le nombre d'espèces de papillons de nuit dénombrées en France, contre seulement 257 espèces de papillons de jour !

Son alimentation est essentiellement composée d'autres insectes, parfois de végétaux et d'animaux morts. Son activité est diurne, les mâles chantent au soleil le matin. Leur chant, stridulation caractéristique, ressemble au bruit d'une roue libre de vélo ("zick") très perçant). Son nom de mangeur de verrues provient d'une pratique rapportée par le naturaliste suédois Linné (1707-1778) consistant à lui faire mordre les verrues pour les sécher avec ses substances digestives.

Le dactyle verrucivore est présent sur sur les pelouses et coteaux calcaires de Cros de Bois à Chevigny. La population n'y est pas très développée (un seul individu observé). Pour la maintenir, il importe de lutter contre l'envahissement par les arbres et les arbustes. Le défrichage adapté doit cependant préserver des zones de buissons afin de conserver une structure verticale de la pelouse assez diversifiée, idéalement sur 5 à 10 % du site. ■



© Michel Guinchart

Hespérie des potentilles (*Pyrgus armoricanus*)

Ce papillon fréquente les pelouses sèches et les prairies fleuries, surtout en plaine. L'hespérie des potentilles, ou Armoricain, vole en deux générations en mai et septembre. Les œufs sont pondus un par un par la femelle qui les dépose sous les feuilles de différentes espèces de potentilles dont la chenille se nourrit. L'espèce hiverne au stade larvaire. En France l'espèce est localisée et habituellement peu abondante. Cette hespérie est en fort déclin dans le nord et l'ouest du pays. Elle est éparpillée sur toute la Franche-Comté (environ 80 stations identifiées), principalement à basse altitude. Cette espèce ne forme jamais de grosses populations. L'hespérie des potentilles est présent à Offlanges sur deux stations situées aux lieux-dits « La chaux » et « Les Tocottes ». Si la zone Natura 2000 a d'assez bonnes potentialités pour ce papillon au niveau des prairies maigres et pelouses situées à la périphérie du massif forestier, il ne semble cependant localisé que sur la commune d'Offlanges. Pour maintenir ces populations, il convient de continuer à exploiter de façon extensive les prairies et pelouses sur sol superficiel favorables aux potentilles et limiter au maximum leur fertilisation. Une fauche tardive, après le premier juillet, est souhaitable pour permettre au papillon d'assurer son cycle de reproduction. ■

Thécla de l'amarel (*Satyrion acaciae*)

Le thécla de l'amarel vole en juin-juillet en une seule génération. Les œufs sont pondus isolément par la femelle qui les dépose sur les jeunes rameaux de prunellier épineux ou de prunier de Sainte-Lucie (parfois aussi appelé amarel). La petite chenille hiverne à l'intérieur de l'œuf. Ce papillon fréquente les pelouses sèches avec un développement arbustif et les prairies bordées de haies.



© Michel Guinchart

L'espèce forme une population restreinte sur la pelouse du Routeau à Brans : un individu observé sur une seule station. Signalée historiquement à Offlanges, elle n'y a jamais été revue depuis 1988. Bien que présente dans les quatre départements de Franche-Comté, elle est localisée et peu abondante, sa répartition n'est pas uniforme. Il existe de grandes zones où le thécla de l'amarel est absent, le Massif de la Serre est précisément au niveau d'une d'entre elles. Bien que ce thécla soit peu abondant, la zone Natura 2000 « Massif de la Serre » a de bonnes potentialités pour ce papillon et le faible niveau de population constaté n'est pas expliqué. ■

Cette présentation des sept espèces d'insectes patrimoniales identifiées dans la Serre a été réalisée par Pascal Blain à partir de l'inventaire entomologique de Michel Guinchart, réalisé dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 (mars 2012).



Etude disponible auprès du service environnement du Grand Dole (03.84.79.78.40).

Merci de nous signaler vos observations personnelles, de nous transmettre vos photos, pour enrichir les connaissances de la faune de la Serre !



Une plante sauvage qui nuit à la santé



■ Claude Jeanroch, membre du bureau de la Société d'Horticulture du Jura

L'ambroisie : une plante à surveiller !

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante envahissante dont le pollen émis en fin d'été est très allergisant. L'allergie à l'ambroisie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen et peut entraîner divers symptômes allergiques chez les sujets sensibles ainsi que l'apparition ou l'aggravation de l'asthme.

L'ambroisie est une plante exotique, arrivée sur le sol français au milieu du XIX^{ème} siècle. La première observation remonte à 1865, dans la vallée de la Loire. Originaires d'Amérique du nord, elle fut introduite probablement à la faveur d'une livraison de semences. Avec la première guerre mondiale, le phénomène prend une grande ampleur : le besoin de chevaux est si important que l'on en importe des Etats Unis et ceux-ci arrivent avec du fourrage, contenant de la graine d'ambroisie. Elle se répand d'abord autour des habitations et le long des cours d'eau.

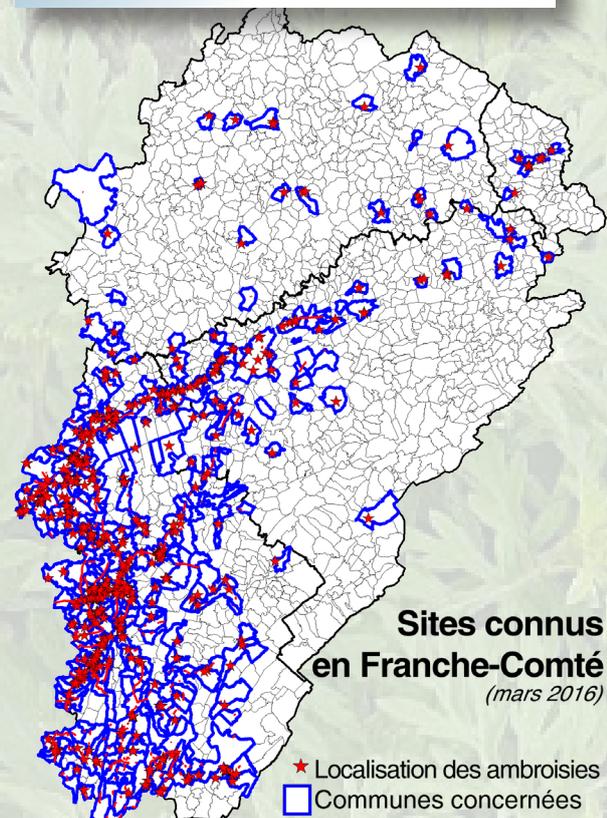
La vie de l'ambroisie

L'ambroisie, est une plante annuelle : en avril, mai, les graines tombées au sol germent. Deux cotylédons arrondis, charnus, avec des pétioles bien visibles apparaissent. Puis viennent deux feuilles d'un beau vert franc, divisé en 3 ou 6 folioles. A ce stade, on peut la confondre avec d'autres plantes sauvages, dont l'armoise, mais les feuilles sont argentées dessous. Des feuilles très découpées se forment. Elles sont

opposées sur la tige principale, puis les feuilles deviennent alternes, des tiges poussent alors, à la base des feuilles. La tige est légèrement duveteuse. La plante est très ramifiée, à partir de la base ; elle a le port d'un buisson. Elle atteint alors 50, 70 cm, voire 1,20m au mois de juin. Plante monoïque, elle possède des fleurs mâles et femelles en des endroits différents d'un même pied. Les fleurs mâles sont groupées en épis. Ce sont des petits capitules en forme de cupules renversées, rattachées à la tige par un pétiole. Il y a 20 à 50 capitules par tige. A maturité, les fleurs mâles libèrent leur pollen, à partir de la mi-août et en septembre. Le vent assure la pollinisation. Chaque fruit contient 1 graine, qui germe au printemps, après sa dormance. Seules les graines comprises entre 0 et 3 cm de profondeur, peuvent germer, s'il fait 20°. Les graines peuvent se conserver 10 ans. Un seul pied d'ambroisie peut produire 3 000 graines.

un véritable fléau sanitaire

Par son pollen, c'est une des plantes, les plus allergisantes qui provoque des symptômes graves en ORL (conjonctivites, rhinites, pharyngites otites) et



Sites connus en Franche-Comté (mars 2016)

★ Localisation des ambrosies
□ Communes concernées

parfois de l'asthme. Le vent peut transporter le pollen, jusqu'à 100 km. Il suffit de 5 graines par m³, pour déclencher une allergie. 12% de la population est sensible à l'ambroisie. Elle entraîne d'importantes dépenses de santé.



L'ambroisie peut arriver chez vous par le terreau des plants achetés en jardinerie, les graines des oiseaux, les instruments du paysagiste, vos chaussures après la promenade, ...

Un fléau environnemental

C'est une plante invasive, qui s'installe sur des terres dénudées. Les engins agricoles et du BTP transportent les graines avec la terre ou les granulats lors de la construction des routes ou des lotissements. Elle n'est pas sensible à la sécheresse. Elle se développe dans les milieux ouverts, sur les bords d'autoroutes, en plaine et à basse altitude. Le quart sud-est de la France est le plus touché, notamment la vallée du Rhône. L'ambroisie est en pleine progression en Franche-Comté et dans le Jura, 90% des communes sont touchées.

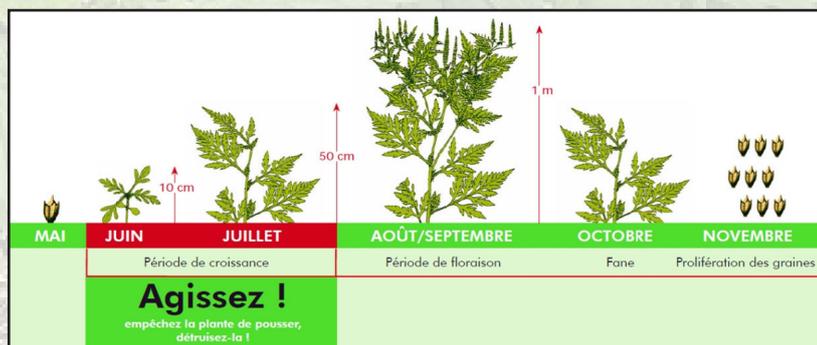
La lutte contre l'ambroisie

Trois modes de destruction sont possibles. L'arrachage, limité aux petites surfaces dans les zones où l'ambroisie est clairsemée. Le fauchage, mais les plantes repoussent. Les traitements herbicides, polluants. Dans le Jura, un arrêté stipule la nomination de référents communaux et intercommunaux pour l'organisation de la lutte locale, avant la floraison. C'est à ce référent que l'on doit s'adresser, si on trouve un pied d'ambroisie, pour l'identifier ou l'enlever. Si le propriétaire d'une parcelle infestée ne fait pas le nécessaire, il risque une amende. ■

En savoir +> <http://www.fredonfc.com>
✉ lrebillard@fredonfc.com - 03.8147.79.20

La FREDON

Le pôle végétal de la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles est missionnée pour mettre en œuvre différentes actions pour limiter la prolifération et éviter au maximum l'installation des plantes.



il est temps de passer au renouvelable



■ Christophe Dalloz,
Chargé de mission
précarité énergétique
à l'Ajena

Des poêles à bois contre la précarité énergétique

Les émissions de CO² issues de la combustion du bois sont considérées comme absorbées par la croissance des arbres suivant le principe du cycle du carbone forestier. L'accroissement annuel des forêts, mesuré en m³ par an et par hectare, mesure la quantité annuelle de ressource renouvelable disponible dans la mesure où les forêts sont gérées durablement, ce qui est le cas dans nos régions

Des revenus faibles, un logement peu isolé et un chauffage coûteux (électrique, gaz propane, etc.) Ajoutons un hiver jurassien et nous obtenons une situation de «précarité énergétique».

Les ménages rencontrant ces difficultés sont nombreux (jusqu'à 20 % de la population selon l'Ademe) et leur fatigue est réelle : outre les soucis financiers, vivre dans un logement insuffisamment chauffé est pénible et affecte rapidement la santé des occupants, notamment les plus fragiles (enfants, personnes âgées, malades...)

Des solutions pour chaque cas

Ajena travaille avec les services sociaux du département pour aider les ménages à sortir de ces difficultés. Il faut trouver les solutions les mieux adaptées pour chaque cas. Elles sont diverses, à la fois sociales et techniques. Parmi ces dernières, cela peut aller d'une meilleure utilisation d'un thermostat programmable à un programme de travaux d'isolation faisant appel à des aides publiques. Malheureusement, la complexité de celles-ci et surtout

l'important reste à charge incombant in fine au ménage ne leur permet pas toujours d'y recourir. Les locataires sont aussi entièrement dépendants de la volonté du bailleur d'effectuer les investissements nécessaires pour réduire les charges... et cette volonté manque souvent.

installer un poêle à bois, oui ... mais comment ?

Nous avons rencontré plusieurs situations où une solution possible était à la fois simple mais hors d'atteinte : faire installer un poêle à bois performant. Simple car ne nécessitant pas de gros travaux. Hors d'atteinte car les ménages peinent déjà à boucler leur budget malgré les nombreuses restrictions qu'ils doivent s'imposer. Ils ne peuvent investir les sommes nécessaires à une bonne installation et, là aussi, les aides existantes ne permettent pas de réaliser l'opération. Le poêle à bois n'est pas une panacée mais, dans certains cas (disposition du logement, capacité de stockage, état de santé de l'occupant, etc.), il permet de chauffer correctement un logement tout en réalisant une économie importante (de 500 à 1 000 € par an). Cela exige de recourir à un appareil performant (et donc bien plus écologique qu'un matériel ancien), dans le respect des règles de sécurité. Cela a un coût et exige des compétences pointues : le recours à un installateur professionnel est indispensable ! Ce ne peut pas être un vieux poêle donné par un ami ou trouvé dans un grenier et qui, en plus de polluer largement à la ronde avec ses particules fines, peut mettre en danger les familles qui s'en servent.



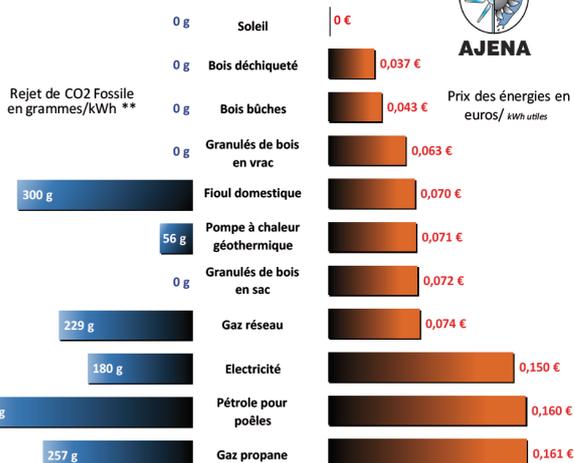
Un financement participatif

Ajena a donc décidé de lancer un appel aux dons pour aider 30 ménages à s'équiper dans de bonnes conditions. Cet été, des particuliers ont répondu et, soutenus par les fondations Somfy et Macif, nous ont donné plus de 13 000 €. D'autres fondations, ou encore la caisse de retraite AG2R, participent également au programme. Nos objectifs sont multiples : prioritairement bien sûr, aider les ménages concernés. Mais nous voulons également mesurer l'impact que cet investissement aura sur leurs conditions de vie (baisse des charges, amélioration du confort, difficultés rencontrées, etc.). Il s'agit aussi de faire la promotion du bois énergie et de son utilisation raisonnée : un matériel performant, une installation aux normes, un bois sec ! Rappelons que c'est une énergie renouvelable qui permet de créer des emplois locaux, participe à l'entretien et à la rentabilité de nos forêts et évite de recourir aux énergies carbonées. Enfin, Ajena n'ayant pas vocation à remplacer les pouvoirs publics ou la fondation Abbé Pierre, notre expérimentation vise à proposer aux élus un nouveau mécanisme d'aide, d'un montant suffisant, bien articulé avec les dispositifs existants qui permettrait aux ménages en précarité d'accéder à ce mode de chauffage durable, local et économique.. ■

ARGUS DE L'ÉNERGIE - Juillet 2016 selon étude ADEME/EDF



AJENA



Espace Info Energie du Jura

Un service gratuit et spécialisé pour :

- ✓ vous accompagner dans vos réflexions, connaître les avantages et inconvénients de chaque technique ou équipement
- ✓ hiérarchiser vos travaux en fonction de vos préoccupations
- ✓ vous aider à faire le meilleur choix en connaissance de cause
- ✓ vous indiquer les possibilités de financement et aides existantes

Bénéficiez de conseils personnalisés et neutres

En savoir +> 03 84 47 81. 7 cdalloz@ajena.org
<http://www.ajena.org/>

STOP À LA SURFACTURATION
DES USAGERS EN 2017!



Le Grand Dole refuse encore la redevance incitative

Trions mieux, payons juste !



■ Hervé Prat,
Maire d'Eclans-Nenon

Alors que les élus de la communauté de communes de Jura Nord viennent de valider la mise en place de la Redevance Incitative sur leur territoire, ceux du Grand Dole ont majoritairement voté pour ne rien changer et le maintien de la Taxe Ordures Ménagères

Pour les habitants du Grand Dole, c'est la double peine : une facturation du service des Ordures Ménagères inéquitable car fondée sur la taxe du foncier bâti et non pas sur le service réellement rendu aux usagers, mais surtout le renoncement à une tarification incitative qui favoriserait les comportements vertueux des usagers. Pourtant la réduction des déchets résiduels du bac gris incinérés permet de réduire significativement les coûts de traitement et la pollution.

Il est encore temps !

Le Président du Grand Dole a conclu ce vote en déclarant : « c'est un vote d'étape ». Nous demandons donc au Président du Grand Dole qu'il s'engage à poursuivre le débat et à consul-

ter à nouveau les élu(e)s en septembre 2017 sur une possibilité de facturation blanche avec tarification incitative pour 2018 afin que les habitants qui font des efforts de tri et de réduction de leurs déchets se rendent enfin compte du résultat sur leur facture. Le principe de la Taxe étant maintenu sur le territoire du Grand Dole, les élu(e)s communautaires doivent poursuivre la baisse des taux de celle-ci lors du vote du budget 2017 afin de mettre fin à la surfacturation des habitants. En effet, la différence entre la somme prélevée sur les habitants par le Grand Dole et la facture envoyée par le Sictom de la zone de Dole s'élevait encore à 350 000 euros en 2016 au profit du Grand Dole. Ceci n'est pas illégal mais totalement illégitime pour les usagers de l'agglomération du Grand Dole. ■

Collectif OMGD, Kesako ?

Le collectif Ordures Ménagères du Grand Dole (OMGD) est un collectif regroupant des citoyens et des élu(es) locaux qui se sont mobilisés pour la transparence de la gestion des ordures ménagères par la collectivité en défendant un mode de facturation correspondant au service rendu (comme c'est le cas pour votre facture de consommation de l'électricité qui correspond à une part fixe : l'abonnement et une part variable : votre consommation d'énergie).

La pétition lancée en 2015 par le collectif OMGD « Non à la surtaxe de 905 125 euros, Oui à la Redevance Incitative » a recueilli 2000 signatures. Cela a permis d'obtenir une baisse du taux de la Taxe des Ordures Ménagères lors du vote du budget 2016 du Grand Dole. Mais, le collectif continue son action pour obtenir la fin de toute surfacturation illégitime, même si le Tribunal Administratif a affirmé que celle-ci reste légale si son montant ne dépasse pas 15 % !

Le collectif fait la promotion de la tarification incitative qui dans toutes les collectivités où elle a été introduite a entraîné un changement du comportement des habitants et une réduction de la production de déchets résiduels qui terminent à l'incinération. Lors d'une soirée organisée au premier semestre 2017, le collectif OMGD invitera le représentant d'une autre collectivité ayant mis en place la redevance incitative à venir témoigner.

En savoir + > orduresmenageresgd@orange.fr
<https://fr-fr.facebook.com/Non-au-racket-du-Grand-Dole-sur-les-ordures-menageres-458905637623132/>

Mobilisation citoyenne

En quelques mois, 30 clubs d'investissement se sont créés, réunissant 408 particuliers qui se sont engagés à investir 630 000 € dans le projet de parc éolien à Chamole

Le montage juridique, les négociations avec Enercon, le fournisseur d'éoliennes, et le financement, avancent au rythme prévu.

La coopérative Jurascic

Les 30 clubs d'investisseurs sont regroupés dans une coopérative née le 13 octobre dernier, baptisée Jurascic. Celle-ci investira elle-même dans une Société d'Économie Mixte qui portera le projet, puis beaucoup d'autres projets dans le domaine de la transition énergétique ensuite. Ces outils juridiques

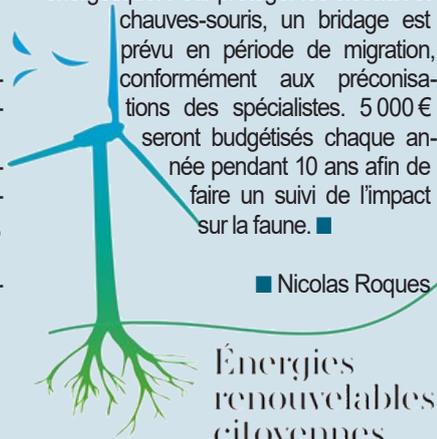
permettront de faire coexister dans un même but des fonds publics et privés, rassemblant des personnes de tous horizons, soucieux de tourner la page des énergies fossiles et du nucléaire.

Des retombées positives attendues

Le parc éolien rapportera en fiscalité locale environ 200 000 €/an, répartis entre la commune de Chamole, la Communauté de communes, le Département du Jura et la Région, soit 4 millions d'euros sur les 20 ans de durée de vie minimale estimée des éoliennes. En plus de ces recettes, la part des bénéfices du parc

réalisée par les investisseurs citoyens (1/6ème) sera réinvestie et créera ainsi de l'activité et des emplois locaux non délocalisables dans le domaine de la transition énergétique. Pour protéger les oiseaux et chauves-souris, un bridage est prévu en période de migration, conformément aux préconisations des spécialistes. 5 000 € seront budgétisés chaque année pendant 10 ans afin de faire un suivi de l'impact sur la faune. ■

■ Nicolas Roques



Énergies
renouvelables
citoyennes

Tristes anniversaires

LE DÉSASTRE NUCLÉAIRE CONTINUE



L'accident nucléaire de Fukushima a eu lieu il y a cinq ans maintenant, le 11 mars 2011. Celui de Tchernobyl, il y a 30 ans : le 26 avril 1986. Avec quelles conséquences ? Quelles traces en reste-t-il, des années après ? Jusqu'où s'étend la pollution nucléaire ?

Une équipe scientifique de Greenpeace a mené des recherches poussées en Russie, en Ukraine et au Japon pour répondre à ces questions et tire la sonnette d'alarme dans un rapport qui compile ses résultats.

Des millions de gens touchés

Les conséquences continuent de se faire sentir jour après jour pour des millions de gens. Les survivants de Tchernobyl, dont plusieurs centaines de milliers ont été contraints d'abandonner leur logement pour s'établir plus loin, continuent par exemple de manger de la nourriture contaminée dans des proportions largement supérieures aux normes en vigueur. Et 5 millions de personnes environ vivent encore dans des zones contaminées. Au Japon, ce sont près de 100 000 personnes qui n'ont toujours pas pu rejoindre leur maison – et une bonne partie d'entre elles ne le pourra sans doute jamais, malgré la rhétorique illusoire du gouvernement qui continue de minimiser le problème. Les chercheurs montrent par exemple que les forêts qui entourent Fukushima et Tchernobyl forment des sortes de "réservoirs" de radioactivité, générant des risques de santé publique forts

pour ceux qui vivent encore à proximité.

Des gouvernements irresponsables

Mais le plus inquiétant, c'est le fait que les gouvernements en place, qu'il s'agisse de ceux du Japon ou de ceux propres aux pays contaminés par Tchernobyl, sont tous en train de réduire les mesures de radioprotection des populations. Les programmes de surveillance alimentaire autour de Tchernobyl ont ainsi été largement réduits. Quant au gouvernement japonais, il invite les habitants à retourner "chez eux" dès 2017, alors même que le territoire de Fukushima est encore bien loin d'être décontaminé. Il serait nécessaire de poursuivre le soutien financier aux survivants de Tchernobyl et Fukushima, afin qu'ils puissent continuer à vivre à distance des radiations.

ment répétées pour tordre le cou aux idées reçues qui continuent de circuler en dépit de l'évidence : non, le nucléaire n'est pas une énergie sûre. Non, le nucléaire n'est pas une énergie propre. Le gouvernement japonais envisage de relancer deux réacteurs nucléaires. Heureusement, la justice s'y oppose : « A la lumière de l'accident de Fukushima (...) il reste des interrogations sur les mesures de protection vis-à-vis d'un tsunami et concernant les plans d'évacuation », a souligné le juge. Les gouvernements du monde entier doivent une bonne fois pour toute se tourner vers les énergies renouvelables, aujourd'hui prêtes à prendre la relève des énergies fissionnelles et fossiles à grande échelle.

Les leçons en termes de sûreté n'ont pas été tirées

Les autorités n'ont pas suffisamment pris en considération le retour d'expérience de ces tragédies, qui aurait dû amener à fermer immédiatement bon nombre d'installations. En France, les centrales nucléaires de Fessenheim, Bugey, Gravelines, Tricastin et Blayais sont une menace immédiate du simple fait de leur vétusté. Mais aussi d'inondations potentielles ou de risques sismiques. Des mesures ont été prises, notamment sous la pression de l'Agence de sûreté du nucléaire, mais ont été pensées uniquement pour assurer la continuité du fonctionnement du parc actuel, sans imaginer qu'un arrêt de certaines centrales – pourtant nécessaire – puisse être possible. Le gouvernement français fait tout pour tenter de faire oublier ces catastrophes historiques. Un immobilisme coupable, et dangereux. ■

Un enjeu de santé publique

Des impacts graves sur la santé des individus, tant à Tchernobyl qu'à Fukushima, ont pu être observés. Au sein des zones contaminées, le taux de mortalité est en effet nettement supérieur à la normale, le taux de natalité est quant à lui inférieur. La prévalence du cancer et des maladies mentales en forte hausse. A Fukushima, une expansion du cancer de la thyroïde sévit parmi les enfants. Et un tiers environ des mères vivant à proximité ou dans les zones contaminées montrent des symptômes de dépression.

Sortir enfin de la mythologie nucléaire

C'est un fait, le nucléaire est un désastre à long terme. Pas un simple accident qu'il suffirait de réparer – ou d'oublier. Et les leçons de Tchernobyl et Fukushima doivent être inlassable-



Pour télécharger le rapport :

http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266171/Nuclear_scars_report_WEB_final_version_20160403.pdf

Urgent : sortir du nucléaire

Areva au Creusot, des falsifications depuis 1965 !

En 2015, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) avait mis en évidence des «anomalies» sur la cuve de l'EPR de Flamanville. Soupçonnant que ces défauts ne soient pas des cas isolés, l'ASN avait demandé en avril 2015 à Areva de lancer un audit sur son usine du Creusot, où avait été fabriqué ce couvercle de cuve mais d'où sortent également toutes sortes de composants ...

Areva a ainsi avoué à l'ASN avoir détecté des «irrégularités» dans les documents de fabrication d'environ 400 pièces produites depuis 1965. Selon EDF, 66 de ces pièces suspectes sont actuellement en service sur des réacteurs français. Il s'agirait apparemment d'une opération de falsification à grande échelle ! Ces pièces qui ne correspondent pas au niveau de qualité affiché pourraient logiquement s'avérer plus fragiles que prévu face aux contraintes qu'elles sont censées subir. Les composants de cuves pourraient notamment se révéler encore plus vulnérables aux variations thermiques liées au pilotage du réacteur. Ceci est d'autant plus grave qu'aucun moyen n'est prévu pour parer à une rupture de cuve... qui sur le papier n'est pas censée avoir lieu puisqu'on postule que les pièces en question seront suffisamment robustes !

De sérieuses inquiétudes

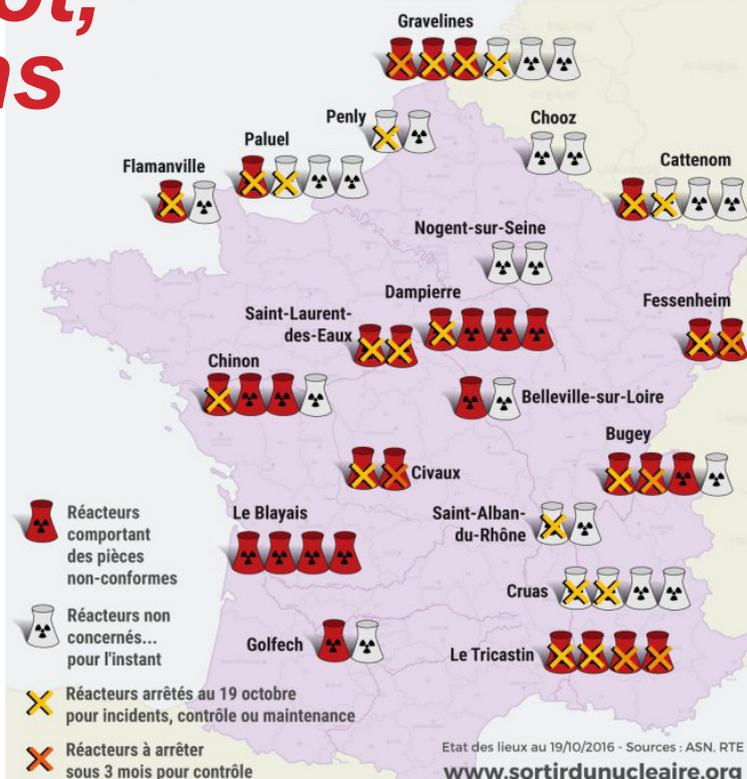
Cette vulnérabilité imprévue est d'autant plus inquiétante dans un contexte où près des deux tiers des réacteurs français ont déjà dépassé les trente ans, leur durée de fonctionnement initialement annoncée. Or le bombardement des neutrons accélère la dégradation de la résistance mécanique des métaux, si bien que les pièces métalliques qui sont au contact des substances radioactives sont particulièrement vulnérables au vieillissement. En particulier, les cuves des réacteurs, conçues pour une trentaine d'année à pleine puissance, ne se changent pas et deviennent de plus en plus fragiles. Au regard de cette nouvelle donnée, le projet d'EDF de pousser les centrales existantes jusqu'à 50 ou 60 ans de fonctionnement s'avère encore plus dangereux.

Cinq réacteurs supplémentaires à l'arrêt

Le 18 octobre, l'Autorité de sûreté nucléaire a demandé à EDF la mise à l'arrêt sous trois mois de cinq réacteurs nucléaires (Civaux 1, Fessenheim 1, Gravelines 4, Tricastin 2 et 4) équipés de générateurs de vapeur suspects, dont l'acier présente un taux de carbone trop élevé. Cette anomalie constitue un risque permanent de rupture brutale qui conduirait à une perte de réfrigérant du réacteur puis à un accident grave. Cette décision survient alors que 21 réacteurs sont déjà arrêtés, dont une grande partie dans le cadre de contrôles liés à des pièces présentant potentiellement des malformations. Entre autres, la centrale de Fessenheim se retrouvera à l'arrêt intégral.

Une sortie du nucléaire doit être enfin planifiée !

Alors que les équipements concernés sont essentiels pour la sûreté et que la liste des réacteurs impactés est encore susceptible de s'allonger, il serait inacceptable que la politique énergétique ne change pas de cap. Comment imaginer que soient avalisés les projets d'EDF de prolonger à grands frais la durée de fonctionnement de ses réacteurs, alors même que des pièces plus fragiles que prévu y sont découvertes. La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, actuellement vide sur le volet nucléaire, doit être revue en urgence pour intégrer ce contexte nouveau et prévoir enfin des arrêts effectifs et définitifs de réacteurs autres que Fessenheim, ainsi qu'une accélération des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. Même si cette situation ne devrait pas déboucher



sur un black-out, elle démontre qu'EDF, faute d'avoir accepté d'envisager une réduction de la part du nucléaire pourtant réalisable sans efforts, devra se préparer à subir une sortie en urgence.

Sûreté nucléaire : un mythe

Ces arrêts sont le prolongement de scandales à répétition dans des usines où des erreurs ont été sciemment dissimulées lors de la fabrication de pièces destinées à l'industrie nucléaire. Ces scandales illustrent de manière éclatante les limites du système de contrôle de la sûreté nucléaire, où l'on postule que les industriels sont de bonne foi et déclareront d'eux-mêmes les problèmes. Et au vu du manque de moyen de l'ASN et des pressions qu'elle peut subir de la part d'EDF on peut craindre que de nombreuses pièces défectueuses ne passent quand même les contrôles. N'attendons pas que ce système défaillant nous mène à un accident. Les réacteurs concernés doivent être arrêtés définitivement et une sortie du nucléaire engagée dès maintenant ! ■

Journal d'information du massif de la Serre

édité par l'association Serre Vivante

39 290 MENOTÉY - Mèl: serre.vivante@wanadoo.fr

Web : <http://perso.orange.fr/serre-vivante>

ISSN 2112-8073 - Tirage : 6.000 exemplaires. imprimeur : ICO, Dijon

Conseil d'Administration : Pascal BLAIN, président, Menotey, Jean-Claude LAMBERT, vice-président, Romange, Christine van der VOORT, secrétaire, Claude JEANROCH, Nicolas ROQUES, trésorier, Dole, Christian LANGLADE, Amange, Charly GAUDOT, Brans, Bénédicte RIVET, Moisse, Marie LONDE, Frasne, Laurent CHAMPION, Chevigny

Nouvelle étape dans la course au gigantisme des agro-industriels

Mangerons nous tous la même chose ?



Avec l'acquisition de Monsanto par Bayer, prêt à déboursier 35 milliards d'euros, nous assistons à la naissance d'un « ogre », qui contrôlera l'ensemble de la chaîne de production alimentaire, de la semence à l'assiette, jusqu'aux médicaments pour soigner les maladies que les produits toxiques causent ...



■ Nicolas Roques, Dole

Ce modèle ultra-concentré et industrialisé est éthiquement dangereux et incompatible avec l'agriculture durable dont le monde a besoin.

Peu de multinationales dans le monde peuvent se prévaloir d'un passif aussi lourd que celui que porte Monsanto. Inventeur des PCB, qui polluent l'ensemble des rivières et des océans de la planète, Monsanto a menti délibérément au monde entier pendant près de 40 ans, allant jusqu'à falsifier des résultats expérimentaux pour profiter le plus longtemps possible des revenus de son produit isolant électrique "miraculeux". La multinationale fut condamnée à verser 700 millions de dollars de dommages et intérêts aux victimes de l'empoisonnement. L'agent orange, le round up, c'est aussi eux, mais si on énumère les méfaits de la multinationale le journal de Serre Vivante n'y suffira pas ! De nombreux journalistes ont écrit des livres sombres sur le sujet ...

Quelles conséquences ?

De cette fusion pourrait découler une hausse des prix des semences, un choix plus réduit pour les agriculteurs et les consommateurs, ainsi qu'un lobbying accru pour saper l'interdiction sur les OGM en Europe, la mise sous dépendance des paysans qui n'auront d'autres choix que d'acheter les produits du nouveau géant. L'opération ne fera qu'accroître le déséquilibre entre un monde agricole vulnérable et atomisé et des multinationales extrêmement concentrées. Pour sa défense, Bayer soutient que ce rapprochement permettrait de relever un défi majeur : nourrir les trois milliards de personnes supplémentaires attendues sur la planète d'ici à 2050 avec «des solutions innovantes» s'inscrivant dans le « smart farming », une « agriculture intelligente », riche en technologies, plus précise et plus durable. Classique. Sauf qu'un consensus se dessine, affirmant que l'agriculture biologique pourrait faire presque aussi bien, avec les pollutions et les cancers en moins ... Alors que l'agriculture conventionnelle montre ses limites, avec des dommages sur la santé humaine et l'environnement qui ne sont plus à démontrer, cette fusion permet de s'interroger, collectivement, sur une autre manière de faire. Est-ce le modèle ultra-technologique qui l'emportera ou celui d'une agriculture à échelle humaine, plus respectueuse de l'environnement ? La réponse appartient aux citoyens. ■

DERAISON D'UN MARIAGE

*Bayer et Monsanto,
Organismes génétiquement géants
Ont décidé de se modifier en convolant en justes noces*

*Afin de peser encore plus sur la destinée de l'humanité,
Ils appellent chacun et chacune
À se plier et se conformer à leurs desseins dans les plus brefs délais*

*Une page se tourne,
Non satisfaits durant leur célibat respectif
D'avoir bercé de tant d'illusions l'ensemble de la planète
Ils souhaitent maintenant accroître leur emprise*

*Un appétit féroce de conquête les a convaincus
L'un l'autre de s'émouvoir*

*Pour fêter cette union, chacun est invité
À déguster par le menu, cette folie des grandeurs
À savoir que le tourteau, c'est pour Monsanto
Et que la touche finale du dessert, c'est pour Bayer*

Quelle assiette !

*Ces joyeux prédateurs, magiciens et bailleurs de fonds
Osent s'épancher sur le bien-Être des petits terriens
En les arrosant de la tête aux pieds de leur juteuse science :
Chimie, pharmacie, pesticides, herbicides ...*

*Voilà le joli cocktail d'une sainte alliance
Qui risque de brûler des régions jusque-là épargnées*

*Bayer et Monsanto,
Là, c'est beaucoup trop !
Des semences au consommateur,
Vous broyez la santé au mépris de la biodiversité*

*C'est la fin du banquet, la coupe est pleine
Votre idylle n'est pas une fusion, c'est une cor-
fusion*

CHARLY GAUDOT ■

Lettre ouverte

Une centaine de chefs cuisiniers réputés, ont déjà fait leur choix en dénonçant par la voix d'une lettre publiée par le site d'actualité gastronomique Atabula « l'invasion de l'agrochimie dans nos assiettes ». Ardents défenseurs du bien manger, engagés quotidiennement dans la valorisation du bon produit et des petits producteurs, les professionnels de la restauration veulent rappeler leur attachement à quelques valeurs fondamentales : le soutien à la biodiversité, le respect de l'environnement et la santé des consommateurs. Cet appel a déjà été cosigné par plus de 20 000 consommateurs.

En savoir +>
<http://www.atabula.com/lettre-ouverte-agrochimie-bayer-monsanto>



L'article 30 de la loi de Transition Énergétique permet à certaines entreprises de vous offrir gratuitement des ampoules LED (en contrepartie pour elles de subventions, via les Certificats d'économies d'énergie).

Il s'agit de faire connaître la technologie LED et de permettre aux ménages bénéficiaires de réaliser des économies d'énergie importantes. Les ménages peuvent ainsi bénéficier d'un pack de 10 LED (livraison offerte) pour économiser de l'électricité - 30€ à 80€ par an en moyenne. Cette offre est soumise à conditions de ressources et selon sa composition, chaque foyer peut obtenir jusqu'à 3 kits gratuits. ■

+><https://www.mesampoulesgratuites.fr/> ou <http://www.reduc-light.fr/>

● L'électricité verte, Vous vous y mettez quand ?

Passez au vert, c'est possible avec Enercoop bien sûr, mais aussi avec la plupart des opérateurs traditionnels comme EDF ou encore ENGIE. ENGIE dit en effet proposer désormais une électricité 100% verte pour tous les nouveaux contrats, sans surcoût, ambitionnant devenir leader de la transition énergétique. Pour vous aider à faire le pas, le comparateur d'offres indépendant "Energie-Info" vous permet de comparer les offres disponibles sur le marché. Les coûts annuels estimés sont calculés sur la base des prix en vigueur au moment de la comparaison. Les renseignements sont communiqués à titre d'information et ne constituent pas un engagement contractuel. Si vous souhaitez souscrire une offre au terme de votre comparaison, contactez directement les fournisseurs pour obtenir une proposition commerciale. ■

+><http://comparateur-offres.energie-info.fr>



Il s'agissait d'un engagement du Président de la République lors de la première conférence environnementale en 2012 ...

Dès 2017, elle apportera son appui, technique ou financier, à l'ensemble des acteurs de la biodiversité, publics (services de l'Etat, collectivités, leurs groupements et leurs établissements publics) ou privés (associations, acteurs économiques). Elle inscrit son action dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité et est imaginée comme une véritable tête de réseau technique. Elle fusionnera plusieurs structures existantes : ONEMA, Atelier technique des espaces naturels, Agence des aires marines protégées, Parcs nationaux de France. ■

+><http://agence-francaise-biodiversite.fr/>

bloctel.gouv.fr

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. Depuis le 1er juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement. ■

+><http://www.bloctel.gouv.fr/>



Un peu plus cher mais plus juste

La question de la juste rémunération des agriculteurs est régulièrement sur le devant de la scène : entre manifestations et négociations, sans compter la fermeture régulière d'exploitations, les agriculteurs sont à la peine. La faute ? Aux distributeurs qui veulent faire le plus de marge possible. Mais pour la première fois, les choses ne se passeront pas comme ça.

Les consommateurs sont prêts à mettre un peu plus d'argent pour un lait de meilleure qualité. Ce sont eux qui ont défini via internet le cahier des charges de ce nouveau produit plus équitable. Le lait des consommateurs est en rayon depuis le 17 octobre au prix de 0,99€ chez Carrefour. Mais pas seulement ! ■

+><https://lamarqueduconsommateur.com/>



Pour les camionneurs à pédales du quotidien

Première marque française de cargo-bike. La société "Douze Cycles" a été fondée en 2012 par Thomas Coulbeaut, designer de formation, et Bruno Louis, créateur de Cargo-bikes Factory. Les vélos sont entièrement montés à Beaune, en Bourgogne. Thomas et Bruno se sont inspirés des biporteurs existants et ont lancé une nouvelle génération de cargobikes séparables, démontable en deux parties en moins de 2 minutes ! ■

+> <https://www.douze-cycles.com/>

VOSS, Volant de Stockage Solaire

L'entreprise française Energiestro développe un stockage d'énergie par volant en béton, solution ultra économique qui permettra d'utiliser l'énergie solaire de façon massive.

Le frein à l'utilisation massive des énergies renouvelables est leur intermittence. Le stockage est une solution à ce problème, mais avec le recours aux batteries, le coût de stockage de l'énergie est élevé : plus de 0,10 €/kWh. C'est plus que le coût de production de l'énergie ! La raison en est la faible durée de vie des batteries : quelques milliers de cycles seulement. Le stockage par volant d'inertie peut, lui, atteindre un très grand nombre de cycles. ■



en savoir + : www.energiestro.net



S'informer sur la qualité de l'air

Suivre le niveau de pollution et l'indice de la qualité de l'air dans sa région, c'est ce que propose le site Prev'Air.

Grâce à une carte de France interactive, l'internaute peut surveiller les concentrations journalières en dioxyde d'azote (NO₂), ozone (O₃) et poussières en suspension (particules PM_{2,5} et PM₁₀), mais aussi le niveau de l'indice «Atmo» qui mesure la qualité de l'air dans les zones urbaines et périurbaines. Enfin, il peut encore consulter les prévisions pour les 2 jours à venir. ■

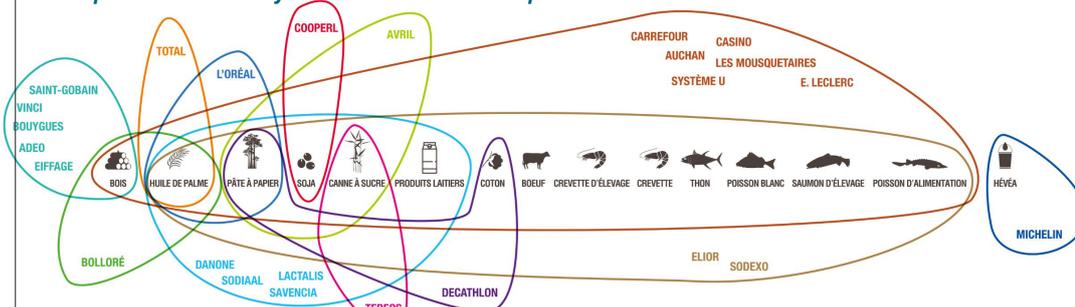
+> www.prevair.org

Les 25 sociétés les plus impactantes pour les écosystèmes

Le WWF a identifié seize matières premières dont les modes d'exploitation menacent directement 35 régions qu'il considère comme prioritaires pour les écosystèmes (Amazonie, Bassin du Congo, Bornéo et Sumatra, etc).

Les entreprises retenues utilisent soit directement ces matières premières, soit de manière indirecte via leurs approvisionnements. « Les entreprises françaises sont des championnes mondiales dans des domaines clés qui impactent les écosystèmes. Elles figurent parmi les premiers acheteurs d'huile de palme, de soja, de coton, de bois tropicaux... Elles ont donc une responsabilité particulière », assure Pascal Canfin, directeur général du WWF France. « Si elles font partie du problème, elles font aussi partie de la solution. Elles doivent agir maintenant ! »

+> <http://www.wwf.fr>



Les 25 entreprises françaises qui impactent le plus les écosystèmes terrestres et marins, selon le WWF

L'AGENDA DU MASSIF DE LA SERRE : VOS RENDEZ-VOUS LOCAUX ...

LES CONCERTS À LA MAISON c'est chez
Eric Tavernier à AUTHUME,
au 3 Chemin des Fournées

- **Vendredi 3 février, 20h30 :** Eric FRASIAK, auteur compositeur interprète lorrain, authentique et attachant, parcourt les routes de la chanson française de sa poésie rebelle.
- **Vendredi 3 mars, 20h30 :** Gérard Morel, un jongleur de mots.

PAF: 10 € Réservations : 06 45 29 87 86 ou lynx.jura@orange.fr
www.oreille-en-fete.fr

Les Croqueurs de Pommes, section Jura Dole et Serre

Vendredi 25 novembre
ASSEMBLEE GENERALE à 18h30
Salle Polyvalente à Chevigny

Renseignements : Daniel Dubrez, président.
d.dubrez@free.fr

SERMANGE 25 novembre - 18 h 30 **ENTRÉE LIBRE**

SUITE DE L'EXPOSITION
«L'OISEAU DANS TOUS SES ÉTATS»
CONFÉRENCE SUR

Les MIGRATIONS
Par Didier LAVRUT
Ornithologue - photographe
VPt de Dole Environnement

Suite à la conférence, projection du film
"The Messenger"
(le silence des oiseaux)
« Un monde sans oiseaux...
serait un monde perdu »

Organisé par la
MAISON du PATRIMOINE
2, rue de l'Église - 39700 Orchamps
contacts : 03 84 81 07 82 mail : curie.georges@gmail.com

MENOTEY, Au pays des avant-monts
Vendredi 13 janvier 2017, Salle communale - 20h

- La vie dans les villages de la région de Menotey au temps de Charles Quint Paul DELSALLE Maître de conférences HDR, Université de Franche-Comté.

PAYS DOLOIS, Éclats d'histoire
Samedi 19 novembre 2016, Salle Edgar Faure, Dole - 15h / 17h

- villages médiévaux disparus du pays dolois. Mémoire de lieux et d'hommes sans histoire Jacky THEUROT, Professeur honoraire en histoire médiévale, Université de Franche-Comté
- Le Mont-Roland et Saints-Ferréol-et-Ferjeux : deux solitudes disparues au coeur de la première réforme érémitique bisontine (XVII^{ème} siècle) Jean-Luc MORDEFROID, Directeur des Musées de Lons-le-Saunier

Marché de Noël *
*** de Créateurs**

La Mauvaise Herbe à Montmirey le Château
vendredi 16 décembre de 16 à 21h
& samedi 17 de 9 à 18h *

Livraison sur commande 06 31 58 33 56

CERTIFIÉ AB
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Montmirey le Château
à la bonne idée
Traiteur bio
www.alabonneidee.com

La guerre des graines

MARDI 22 NOVEMBRE, 20H
SALLE LA RIVE COLLEGE MONT-ROLAND, DOLE

Documentaire de S. Quillet et C. Montfort
suivi d'un débat proposé par le Serpolet

ALIMENT TERRE
FESTIVAL DE FILMS DOCUMENTAIRES

Entrée libre

Depuis 1895, L'Union Touristique Les Amis de la Nature est une association internationale d'origine populaire et laïque pour des loisirs accessibles au plus grand nombre.

- **Dimanche 20 novembre :** Bersaillin, 9km, 82m de dénivellée. Départ 13h15 Place Grévy et 13h30 poste de Parcey avec Jean-Luc 03 84 71 49 08.
- **Mardi 22 Novembre :** Molay 9km. Départ 13h15 saule pleureur du port et 13h30 église de Tavaux village avec Jean-Luc 03 84 71 49 08.
- **Vendredi 2 décembre :** réunion mensuelle ouverte à tous au local - 27 rue de la Sous-Préfecture à Dole - à 18h00, pour préparer le programme 2017.
- **Samedi 3 Décembre :** Assemblée Générale annuelle.
- **Dimanche 8 janvier :** Galettes. Auparavant, balade doloise avec Hélène C. RDV 13h30 aux Arquebusiers.

en savoir + : www.utan-region-bourgogne-franche-comte.fr

François Pageault, Arborsilvaque **EXPOSITION**

DU SAMEDI 05 NOVEMBRE 2016 AU SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2016

Librairie La Passerelle,
16 bis rue de la Sous Préfecture à Dole

François Pageault est né en 1952 à Dole. A la retraite, le dessin est resté son principal moyen d'expression. Il essaie de communiquer ses émotions dans des sujets figuratifs.

Son exposition explore le monde des arbres et de la forêt à travers 16 tableaux à l'encre et une dizaine d'aquarelles.

En savoir +> 03 84 72 88 53 / libpass@wanadoo.fr **Gratuit**

Des agriculteurs sous pression: une profession en souffrance

mardi 6 décembre 2016
de 14h/17h
Manège de Brack à Dole

animé par Véronique LOUAZEL

CONFERENCE DEBAT
ENTRÉE GRATUITE OUVERT À TOUS

DE DAVID A COURBET
Sélection des chefs-d'œuvre du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon.

Exposition jusqu'au 19 février 2017
Musée des Beaux-Arts de Dole et Maison natale de Louis Pasteur

Visite commentée à 15 h les dimanches 4 et 18 décembre, 8 et 22 janvier, 5 et 19 février

Ouvert tous les jours sauf dimanche matin et lundi, de 10h à 12h et de 14h à 18h - Entrée libre.

mercredi 23 Nov • Salle du CE Solvay à Tavaux
43, avenue Victor Hugo à Tavaux
Dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant
deux séances à 14h45 et à 15h45
Entrée gratuite

Sur les traces de l'Oiseau Blanc...
Spectacle jeune public à partir de 2 ans
Théâtre d'objets, de marionnettes et de Lumières

INFOS & RÉSERVATIONS
contact@jacarotte.org • 03 84 81 36 77

Serre Vivante
France Nature Environnement
fne.asso.fr

POUR QUE VIVE SERRE VIVANTE : JE SOUTIENS !

Créée en décembre 1992 pour contrer l'implantation d'un enclos de chasse dans le massif de la Serre, l'association **SERRE VIVANTE** a pour objectifs :

- ✓ d'œuvrer pour le maintien de l'intégrité du Massif de la Serre.
- ✓ de mettre en place une centrale d'information et d'animation sur la Serre.
- ✓ d'élaborer un document de développement et de protection du massif.
- ✓ de faire progresser la législation sur les enclos et parcs de chasse et sur l'environnement en général

recopiez (ou découpez) et renvoyez à **SERRE VIVANTE, 39290 MENOTEY**

J'adhère à l'association Serre Vivante et verse une cotisation de 10 € pour l'année 2017

Je fais un don de ___ € (66% déductibles de mes impôts !)

Nom

Prénom

Adresse

Adresse électronique @

Téléphone